



Revue de presse
Réseau des journalistes africains
Spécialisés sur le développement durable
et le changement climatique
Janvier 2023

1





Références : ABN, AFD, AfDB, BMWK, CAHOSCC, CCR, CICR, CIRAD, CNCUCC, COP 15, FFEM, FNEC, FRACC, GIEC, GIZ, GT2050, IFAD, IITA, ITIMAC, NEPAD, NES, ODD, ODDb, OMS, UEAC, UICN, UNICEF, WCS

Table des matières

Ernest Agbota (Bénin) ; Production sur les zones humides et l'adaptation au changement climatique au Bénin ; Notre environnement en question, Radio Parakou, ORTB, janvier 2023.....	5
Ernest Agbota (Bénin) ; Responsabilité des béninois dans la mise en œuvre du code de l'hygiène publique ; Notre environnement en question, Radio Parakou, ORTB, janvier 2023.....	5
John Tsongo (RDC) ; RDC : Les professionnels des médias formés sur la sécurité alimentaire, tout savoir sur la teneur de la formation ; Pana Radio ; janvier 2023	6
Victor Gbonegun (Nigeria) ; Lesson for Nigeria's super rich as Gabon gets support to conserve 30% territory ; The Guardian ; 2nd January 2023.....	11
Boris Ngounou (Cameroun) ; RDC : une campagne contre la consommation de faune sauvage à Kinshasa ; Afrik21 ; 5 janvier 2023.....	13
Boris Ngounou (Cameroun) ; Congo : l'interdiction de l'exportation du bois sous forme de grumes entre en vigueur ; Afrik21 ; 6 janvier 2023.....	15
Edem Dadzie (Togo) ; Lutte contre le changement climatique : Les priorités pour 2023 et au-delà ; Le Papyrus ; 7 janvier 2023.....	16
Boris Ngounou (Cameroun) ; GUINEA: Launch of a conservation project in the Upper-Niger National Park ; Environnementales ; 9 janvier 2023.	19
Boris Ngounou (Cameroun) ; Maroc : la France alloue 1,8M€ pour l'écotourisme dans le parc nationale d'Ifrane ; Afrik21 ; 10 janvier 2023.	20
Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : la diversité animale chutera de 10% d'ici à 2050, selon une nouvelle étude ; Afrik21 ; 11 janvier 2023.....	22
Boris Ngounou (Cameroun) ; Madagascar : le gouvernement, dénoncé pour son inaction face à la déforestation ; Afrik21 ; 12 janvier 2023.....	24
Patrick Kahondwa (RDC) ; RDC : Des experts prônent l'utilisation des plantules pour cultiver le manioc ; Sci Dev Net ; 12 janvier 2023	25
Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Financement agricole. L'urgence d'un meilleur accompagnement des microfinances ; News du Camer, 15 janvier 2023.	28
Aïssatou Fofana (Côte d'Ivoire), Abou Traoré (Côte d'Ivoire), Kangaye Sangaré (Mali) ; Changement climatique et activités minières : Sassandra et Niger, l'agonie de deux fleuves en Côte d'Ivoire et au Mali ; Cenoze , 16 janvier 2023.....	30
Boris Ngounou (Cameroun) ; Bénin : Berlin finance la préservation de la forêt sacrée de Kpékonzoun ; Afrik21 ; 17 janvier 2023.....	37





Adem Dadzie (Togo) ; Crise climatique : Les énergies renouvelables demeurent la seule solution crédible ; Le Papyrus ; 21 janvier 2023.	38
Christian Brice Elion (Congo) ; Formation : le Congo va se doter d'un institut des hautes études maritimes et fluviales ; Agence d'information d'Afrique Centrale ; 21 janvier 2023.	40
Hector Nammangue (Togo) ; Travaux d'équipement et de raccordement du Forage d'Apédékoè : 250 000 habitants auront accès à de l'eau potable ; VerTogo ; 23 janvier 2023.	41
Fadjime Hossou (Ghana) ; Au Ghana, un mur contre la pollution plastique ; Code Nature ; 23 janvier 2023.	43
Boris Ngounou (Cameroun) ; Gabon : le pays est sollicité pour la 9 ^e Conférence sur les océans de 2024 en Grèce ; Afrik21 ; 23 janvier 2023.	46
Hamidou Traore (Burkina Faso) ; Contamination des ressources en eau par les pesticides : quand l'eau devient la mort ! ; Afrique Durable ; 23 janvier 2023.	48
Hamidou Traore (Burkina Faso) ; L'ABN crée un fonds d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger ; Afrique Durable ; 24 janvier 2023.	57
John Tsongo (RDC) ; Goma : Des habitats dans la rive pour réclamer la desserte en eau ; Naturel CD ; 24 janvier 2023.	60
Edem Dadzie (Togo) ; Éducation au climat : Un des fondements essentiels pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ; Le Papyrus ; 27 janvier 2023.	64
John Tsongo (RDC) ; Que pense le Dr Rachel MAGURU sur le manque d'eau sur la santé de la femme ; Naturel CD ; 27 janvier 2023.	65
John Tsongo et Denise Kyalwahi (RDC) ; Portrait : coordonnateur provincial de la régie du service public de l'eau à Goma, Jules SIMPENZI ; Naturel CD ; 27 janvier 2023.	65
John Tsongo (RDC) ; INVITE DU JOUR : Directeur du projet Eau Goma-Ouest, Mr Julien LE-SOURD DIRECTEUR DU PROJET ; Naturel CD ; 27 janvier 2023.	68
Boris Ngounou (Cameroun) ; RDC : des femmes du Sud-Kivu, formées à la fabrication de charbon écologique ; Afrik21 ; 27 janvier 2023.	73
Eric Ojo (Nigeria) ; New empowerment initiative trains African scientists ; African Examiner ; 27th January 2023.	74
Eric Ojo (Nigeria) ; AfDB partners IFAD on new agric investment initiative for Africa ; African Examiner ; 29 th January 2023.	77
Edem Dadzie (Togo) ; Lutte contre la faim : L'autosuffisance alimentaire est un impératif ; Le Papyrus ; 29 janvier 2023.	79
Boris Ngounou (Cameroun) ; Ghana : Accra reçoit 4,8M\$ pour la réduction des émissions de CO2 via REDD+ ; Afrik21 ; 31 janvier 2023.	80





Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Crise du Lac Tchad. L'urgence de sauver 11 millions de personnes ; News du Camer ; 31 janvier 2023..... 82





Ernest Agbota (Bénin) ; Production sur les zones humides et l'adaptation au changement climatique au Bénin ; Notre environnement en question, Radio Parakou, ORTB, janvier 2023.

Pour écouter l'émission : <https://www.youtube.com/watch?v=p9TBnrOK2gs>



5

Ernest Agbota (Bénin) ; Responsabilité des béninois dans la mise en œuvre du code de l'hygiène publique ; Notre environnement en question, Radio Parakou, ORTB, janvier 2023.

Pour écouter l'émission : <https://youtu.be/1atoA6V4JAs>





John Tsongo (RDC) ; RDC : Les professionnels des médias formés sur la sécurité alimentaire, tout savoir sur la teneur de la formation ; Pana Radio ; janvier 2023

Pour accéder à l'article : <https://panaradio.org/rdc-les-professionnels-des-medias-formes-sur-la-securite-tout-savoir-sur-la-teneur-de-la-formation/>



6

A peu près 75 % de la population congolaise est touchée par l'insécurité alimentaire. Dans une étude sur « l'Etat actuel de la sécurité alimentaire en RDC, diagnostic et perspectives » publiée sur <https://www.researchgate.net>, il est démontré que l'indisponibilité physique des aliments, l'accès et la connaissance de la population sur la façon d'user de ces aliments posent problème.

Nombreux sont aussi affectés par la sécurité alimentaire, par d'information. C'est ce qui a fait que l'UNICEF en partenariat avec Kivu entrepreneurs, forme à dater du lundi 9 Janvier 2023, plus de 2 centaines de journalistes issus des provinces de l'Ituri, Tanganyika, Nord et Sud-Kivu et du Mali (1) sur : **les notions de base sur la nutrition et la sécurité alimentaire, l'alimentation de la femme enceinte et de la femme allaitante, l'alimentation du nourrisson du jeune enfant, et l'alimentation du jeune enfant et de l'adolescent**, qui correspondent bien évidemment aux quatre modules autour desquels a été circonscrite la formation.

Cette formation a visé les journalistes, pour le seul objectif d'attirer leur attention, « **éveiller leur curiosité sur des questions de la nutrition et les encourager à cultiver l'information pour le changement des comportements** », expliquait le facilitateur de la formation, Monsieur Thomas KUBUYA, lors de son mot introductif et de circonscription de ladite formation.





Les notions de base sur la nutrition la sécurité alimentaire ...

Le Docteur Ernest-Moise MUSHEKURU, qui a exposé autour de ce module, est revenu sur plusieurs aspects comme les concepts de base de la sécurité alimentaire, les 7 groupes d'aliments, les 4 dimensions de la sécurité alimentaire, le cadre conceptuel de l'IPC, les notions de base sur certains indicateurs utilisés dans le domaine de la sécurité alimentaire etc.

D'entrée de jeu, Ernest a défini la malnutrition comme étant un déséquilibre dans l'état nutritionnel d'un individu. Il a ensuite fait mention à la santé et l'hygiène, les problèmes alimentaires, et les maladies infectieuses, comme causes de la malnutrition.

Comment éviter de tomber dans la malnutrition ?

Pour ne pas tomber dans la malnutrition, a conseillé le nutritionniste, il faut fonder son alimentation sur une variété alimentaire. Cela suppose une attention accordée aux aliments énergétiques (les céréales, les bananes et les tubercules), les aliments de protection (viandes et les poissons, les produits laitiers, les œufs...) et les aliments de protection (majoritairement les fruits et les légumes).

Faisant par ailleurs allusion aux 7 groupes d'aliments qu'il faille inclure dans les habitudes alimentaires pour équilibrer son alimentation et combattre la malnutrition selon les prescrits de l'Organisation mondiale de la santé, le Docteur Ernest a rappelé **les boissons, les céréales et les tubercules, les fruits et les légumes, les légumineuses et les noix, les produits laitiers, les viandes, les poissons et les œufs, les matières grasses, et les produits sucrés**. C'est à ce niveau qu'il a attiré l'attention des uns et des autres sur le danger que l'on court en privilégiant la monotonie alimentaire.

Sur le point des 4 dimensions de la sécurité alimentaire, MUSHEKURU a fait mention **à la disponibilité alimentaire**, qui inclue la présence physique des aliments, **l'accès à la nourriture**, qui englobe le stock domestique des aliments, les cadeaux, les achats ; l'utilisation de la nourriture, qui de sa part, inclue le mode de préparation des aliments, les soins et l'hygiène mis en jeu pour cuisiner et obtenir un repas et enfin la **stabilité**, qui sous-tend les conditions de vie des ménages.

Le cadre multipartite innovant (IPC) visant à améliorer l'analyse et la prise des décisions en matière de sécurité alimentaire. Pour le cas de la RDC, l'IPC a, les dernières années, concerné 14 des 145 territoires du pays. Dans le même angle, le Docteur a indiqué que « **les inégalités socio-économiques impactent considérablement la sécurité alimentaire** ». Ainsi, en cas de crise ou de catastrophe, « **les pauvres sont les plus vulnérables et du coup, ils ont du mal à résister contre les chocs et ont difficile à avaliser la résilience** » a cru toujours savoir le Docteur.

Poursuivant son exposé surtout au niveau des indicateurs utilisés dans le domaine de la sécurité alimentaire, MUSHEKURU a épinglé l'échelle de dépression des moyens



d'existence, le niveau de vulnérabilité des ménages qui recourt à l'analyse du rapport poids/taille des personnes à nourrir, l'indice de masse corporelle et la fréquence minimale de nutrition pour les ménages.

Partant d'un regard analytique sur le tableau sur la prévalence de l'insécurité alimentaire, en RDC, le Docteur Ernest-Moise MUSHEKURU a fini son intervention par mettre ses interlocuteurs au point que le système sanitaire congolais reste encore moins organisé. C'est là qu'il a évoqué la nécessité qu'il y a d'améliorer les conditions socio-économiques de la population, pour restructurer et organiser le système sanitaire.

L'alimentation de la femme enceinte et de la femme allaitante (module II)

Le Docteur Jean Claude SABWA a, pour spéculer autour de ce module, reparti sa matière sur les points comme l'importance d'une bonne alimentation pour la femme enceinte et allaitante, les généralités, et enfin les mythes et idées fausses qui le plus souvent affectent négativement le profil nutritionnel des sujets concernés.

Allusion faite aux généralités, Jean-Claude SABWA a au départ, fait savoir que la carrière d'une femme enceinte part de la conception à l'accouchement, alors que le parcours d'une femme allaitante part directement de la première heure de la naissance à deux ans ou plus.

8

Importance d'une bonne alimentation

L'alimentation de la femme enceinte et de la femme allaitante, doit être **équilibrée, saine, variée et suffisante**. Cela dénote que la femme enceinte et allaitante doit manger et boire suffisamment d'eau, prendre trop de légumes, Car, « **une malnutrition de la femme enceinte compromet non seulement sa santé mais aussi celle de l'enfant** » y compris son conscient intellectuel. Il importe donc d'assoir dès les 1000 premiers jours de la vie, une alimentation beaucoup plus riche, saine et surtout équilibrée.

Mais attention !

L'alcool, les stupéfiants, la cigarette, l'automédication, les plats trop épicés... doivent être proscrites dans le quotidien alimentaire de la femme enceinte et/ou allaitante, car cela pourrait avoir des effets mutagènes graves sur la mère et le nourrisson. Et ces facteurs associés à la malnutrition, plongent la mère et son enfant dans un « **cycle de la malnutrition** ». « **Une bonne alimentation de la femme enceinte et de la femme allaitante, a une conséquence positive sur la suite de sa vie et celle du nourrisson. Par contre, une mauvaise alimentation, présente des répercussions graves sur la suite du parcours sanitaire de l'enfant** », a prévenu le Docteur lors de son exposé, avant de conseiller que cette catégorie de femmes, devait inscrire le repos suffisant sur son programme journalière.

Des précautions de taille...



« La femme enceinte et la femme allaitante doivent être exemptées des mythes et interdits alimentaires qui lèseraient leur bonne alimentation. Elles doivent tout de même s'abstenir de consommer trop de sucre libre qui risque de leur entraîner un surpoids avec une probabilité de donner naissance aux enfants macrosomes. Elles doivent bien plus, éviter le calcaire dans leur alimentation, qui interfère avec le fer et qui risque de les plonger dans une crise anémique ». avançait le Docteur. Néanmoins, pour suppléer à son alimentation, il est conseillé à la femme allaitante, le recours au sel iodé, aux comprimés de fer et aux vitamines A.

Alimentation du nourrisson et du jeune enfant « ANJE » (Module 3)

Etape cruciale dans la vie du jeune enfant dont l'âge varie entre deux et 15 ans, l'alimentation à ce stade nécessite aussi d'attention car en mesure il grandit, l'enfant accentue également ses besoins nutritionnels, ce qui, selon le Docteur Jean-Claude SABWA, explique que l'âge est un facteur déterminant dans l'alimentation de l'enfant.

L'allaitement...

Si de zéro jour à 6 mois, le bébé ne doit se nourrir que du lait maternel, si de zéro jour à 11 mois le nourrisson doit toujours être soumis à l'allaitement, c'est faire profiter à l'enfant tous les bienfaits du lait maternel. Il est important de savoir que l'allaitement maternel permet de prévenir le taux de mortalité infantile.

En revanche, les risques liés au non-allaitement sont fâcheux : outre la méfiance de l'enfant vis-à-vis de sa mère, l'exposition de l'enfant aux maladies, les risques d'anémie, la régression du conscient intellectuel de l'enfant, le défaut d'allaitement peuvent aussi entraîner l'asthme, la perte de l'immunité et bien d'autres dégâts, prévient Sabwa, d'où l'impératif de ne jamais priver l'enfant de ce droit qui engage le reste de sa vie.

Par ailleurs, mettait déjà en garde le Docteur Ernest dès la première séance, « **aucune mère ne peut prétendre être en état de tarissement galactogène** ». Car, ajoutait le Docteur SABWA, « **le lait maternel est produit selon que les seins de la mère sont stimulés par le nourrisson. La manipulation des seins, stimule la prolactine, l'hormone de stimulation de la production lactée** ». Cela signifie que l'enfant doit être allaité autant de fois que possible et « **il ne faut toujours pas attendre qu'il le réclame...** », ajoutait le Docteur Ernest.

Principes d'allaitement...

La mère doit être attentive aux gestes de l'enfant, la maman doit vider le premier sein avant de passer au second, et elle doit faire téter suffisamment l'enfant. L'alimentation de l'enfant doit ainsi être quantitative, qualitative, et quand l'enfant ne demande pas de lui-même la nourriture, la mère doit appliquer **une alimentation à la demande**, conseille le Docteur SABWA.

L'alimentation du jeune enfant et de l'adolescent...

Un jeune adolescent est celui dont l'âge est 15 et 24 ans. Selon les variantes, l'on distingue la première adolescence qui varie entre 15 et 19 ans, et la deuxième adolescence varie entre 19 et 24 ans. Comme dit en amont que l'âge est un facteur déterminant dans la nature des aliments à donner aux individus, il a été démontré lors du dernier module, que les adolescents sont souvent tentés de se méfier de l'alimentation leur proposée par leurs parents. Et par conséquent, ils se livrent au « **libertinage alimentaire** », et Thomas KUBUYA en voit un danger. Un danger, parce que selon le Docteur SABWA, le risque est grand que ces jeunes « **développent une obésité** », ou « **perturber son indice de masse corporelle IMC** ».

Mais que faire ?

En connivence, Thomas Kubuya et Jean-Claude SABWA sont d'accord, que les parents doivent veiller à ce que les repas qu'ils offrent à leurs enfants ne sont non seulement monotones, mais aussi sont aussi équilibrés, variés, suffisants.

A cela, le duo Thomas-Jean-Claude encourage les jeunes à la discipline (éviter le libertinage alimentaire) qui se consiste selon Thomas à manger ou boire tout ce qu'on trouve sur la route, sans en mesurer la proportion, et l'incidence sur la santé, le respect des trois sortes et de 7 groupes d'aliments et la promotion de l'exercice physique.

Abordant la question liée à l'exercice physique, le Docteur SANWA soutient que les parents doivent encourager leurs enfants à promouvoir l'activité physique en consacrant au moins 60 minutes par jour. En plus, SABWA précise que le sport favorise la densité musculaire, qu'il s'agisse du football, de la course, du jogging, du basketball, ...



Victor Gbonegun (Nigeria) ; Lesson for Nigeria's super rich as Gabon gets support to conserve 30% territory ; The Guardian ; 2nd January 2023.

To access this article : <https://guardian.ng/property/environment/lesson-for-nigerias-super-rich-as-gabon-gets-support-to-conserve-30-territory/>



11

(FILES) In this file photo taken on November 12, 2021 Jeff Bezos attends the Baby2Baby 10-Year Gala presented by Paul Mitchell at Pacific Design Center in West Hollywood, California. – The White House on May 16, 2022 uncharacteristically lashed out at Amazon founder Jeff Bezos, after he openly criticized the Biden administration's fiscal and economic policies on Twitter. President Joe Biden's recent White House meeting with Christian Smalls, the president of the Amazon Labor Union, which caused a shock in early April when it became the company's first labor union in the United States. (Photo by Emma McIntyre / GETTY IMAGES NORTH AMERICA / AFP)

Nigeria's millionaires have been urged to emulate some of the world's richest families like the founder of Amazon.com, Jeff Bezos and founder of Walmart Inc., Ben Walmart who have entered into a financial arrangement to help the planet's second-most forested nation, Gabon conserve 30 per cent of its natural capital.

The Guardian learnt that the new deal with Gabon is backed by a partnership that includes The Nature Conservancy, Pew Charitable Trusts and Zomalab, which is the office of Ben and Lucy Ana Walton, the family that founded Walmart Inc.

Also, money has been provided by Bezos of Amazon. Although, details of the deal have not been made public.

Gabon is home to large populations of endangered forest elephants and lowland gorillas and its waters host a number of whale and dolphin species.

Under the agreement, known as Project Finance for Permanence, the central African nation will bring to 80,000 square kilometers (30,888 square miles) the amount of forest



under protection, 60,000 square kilometers of ocean and 19,000 square kilometers of rivers by 2030, the country said in a joint statement with its funders.

Gabon's environmental minister, Lee White, said: "We plan to develop innovative "sustainable finance mechanisms to protect our lands, oceans, and freshwater resources. We are committed to developing this PFP as a step-change for Gabon's approach to financing nature."

Speaking on the development, the former President, Nigerian Environmental Society (NES), Dr. Dorothy Bassey, said the rich in Nigeria should emulate such disposition to live a legacy that generations yet unborn will be grateful for.

She said if the rich will want to live a long-lasting legacy, they should help the country in addressing some of its environmental challenges, protect areas that should be protected by all means.

Dorothy said: "One thing that are missing is lack of knowledge. It is what you know that you will do. We have seen over times countries, families doing things that are not for profit, but for the benefit of humanity. That is what money is meant for. We must think of legacy that we want to leave behind as a person. One of the ways to touch lives is through investment on the environment. The environment really needs help. "

ad]

According to her, actions and activities that can help the environment require huge resources.

"We have the richest man in Africa and the richest women in Africa all in Nigeria. It is a wake up call to them to feel their impact. They may not be helping the environment because they don't know that they should," she said.

She explained that investing in such activities might not bring returns in investors' lifetime, stressing that this should not bring discouragement, as it is a lasting legacy.

" People who plant trees are not the ones who seat under the trees. Life is a cycle, the planet exists by the interactions of all the environmental elements. For example, if our biodiversity is threatened, it will affect elements that we don't even know because every ant has a role to play, flowers have roles to play and they all don't germinate and produce fruits at the same time and God alone knows the reasons.

The balance must be maintained and that is what environmental preservation and conservation is all about."

An Associate Research Professor, Climate Change Studies and Environmental Education, Lagos State University, (LASU), Ahovi Michael, noted that the lessons for Nigeria's super rich people is to help conserve the environment from deterioration.

" For instance, if you go to Cross River, we have very thick forest and the people even though their forest is rich, they are going through poverty and their livelihood and economy



is low. Our rich men should invest in those communities; improve the livelihood of the Indigenous People in the rich forest. “

He said such move would go a long way in conserving the forest and make the people not to yield to those who may want to deforest their area.

Michael said climate change experts could be deployed to identify the forest rich areas in Nigeria, mark them out to preserve and invest in them. He said this would help Nigeria in absorbing carbondioxide.

He stated that Gabon and Congo have one of the richest green economies, otherwise called forests in Africa. These countries, he stressed, are also due for investment from \$100 billion that the developed countries are sending out every year to tame climate change.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; RDC : une campagne contre la consommation de faune sauvage à Kinshasa ; Afrik21 ; 5 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/rdc-une-campagne-contre-la-consommation-de-faune-sauvage-a-kinshasa/>

13



La deuxième phase de la campagne « Célébrons la cuisine congolaise sans viande de brousse - Yoka Pimbo! » est lancée à Kinshasa. L'initiative du ministère RD congolais de l'Environnement et du Développement durable et ses partenaires, notamment la Wildlife Conservation Society (WCS), vise à réduire l'abattage des animaux sauvages pour leur viande dans une ville comme Kinshasa qui compte environ 15 millions d'habitants.





La chasse de la faune s'accélère à un rythme alarmant en Afrique centrale. Selon les experts de l'organisation de protection de la nature Wildlife Conservation Society (WCS), plus de six millions de tonnes de viande de brousse sont ainsi extraites chaque année des forêts du bassin du Congo. Ce niveau de prélèvement des animaux sauvages pour leur viande, localement appelée « viande de brousse », est « insoutenable », surtout parce qu'il est stimulé par la demande et le profit. À ce rythme, les défenseurs de la nature craignent une destruction de nombreux écosystèmes fragiles de la région et la chute des populations animales locales.

En République démocratique du Congo (RDC), les autorités ont décidé de répondre à ce problème qui vide les forêts. C'est en ce sens que le ministère de l'Environnement et du Développement durable, en collaboration avec une coalition d'organisation locale présente à Kinshasa dont la Wildlife Conservation Society (WCS), ont lancé le 27 décembre 2022 dans la capitale RD congolaise, la deuxième phase de la campagne « Célébrons la cuisine congolaise sans viande de brousse – Yoka Pimbo! ». « Cette campagne se positionne également comme prélude au processus de réforme relative à la gestion durable de la faune sauvage, qui sera lancé incessamment » annonce Benjamin Toirambe Bamoninga, le secrétaire général à l'Environnement et au Développement durable.

Après la première phase de cette campagne lancée en mars 2021, la deuxième phase se distingue entre autres par la diffusion d'un clip vidéo de la chanson de campagne intitulée « Yoka -pimbo ! », sortie officiellement le 27 décembre 2022. Une autre activité consiste à se rendre sur la page Facebook de la campagne, pour y proposer des recettes de cuisine congolaise sans viande de brousse. Les auteurs de meilleures recettes sont récompensés à travers différents lots, notamment des plaques à gaz, ainsi que des sous verres, sous plats, des tabliers et sacs estampillés Yoka-Pimbo.

Cette deuxième phase de la campagne Yoka-Pimbo, intervient par ailleurs dans le cadre du projet Kibra (Kinshasa – Brazzaville). Il s'agit d'une coalition d'autorités de la RDC et de la République du Congo mise en place en 2019, dont l'action vise la réduction de la consommation de la viande de brousse en milieu urbain et plus particulièrement à Kinshasa, capitale de la RDC dont la population est estimée actuellement à plus de 15 millions d'habitants.

14



Boris Ngounou (Cameroun) ; Congo : l'interdiction de l'exportation du bois sous forme de grumes entre en vigueur ; Afrik21 ; 6 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/congo-linterdiction-de-lexportation-du-bois-sous-forme-de-grumes-entre-en-vigueur/>



15

La République du Congo suspend l'exportation du bois sous forme de grume. La mesure est entrée en vigueur le dimanche 1er janvier 2023 au port de Pointe-Noire. Le Congo rejoint ainsi le Gabon qui applique cette démarche de durabilité dans la gestion forestière depuis 2010. Le Cameroun par contre, continue d'exporter les billes de bois, au détriment des défenseurs de l'environnement et des accords internationaux sur la préservation des forêts.

Le port de Pointe-Noire, en République du Congo, n'exporte plus le bois sous forme de grume. Les exportations de bois en provenance du Congo ne portent désormais que sur des produits semi-finis ou finis. La décision prise en fin décembre dernier, et qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2023, devrait, selon les autorités portuaires, permettre au secteur forestier congolais et plus largement aux industries du secteur d'augmenter leurs contributions au Produit intérieur brut (PIB) et donc d'élargir les recettes de l'État.

Les responsables du port de Pointe Noire s'inscrivent dans le sillage de la ministre congolaise de l'Économie forestière Rosalie Matondo, qui a annoncé dans un courrier datant du 21 octobre 2022, qu'à compter du 1er janvier 2023, les exportations de bois en provenance du Congo ne porteraient que sur des produits semi-finis ou finis. Le Congo rejoint ainsi le Gabon qui applique cette politique depuis 2010.

Cette décision du Congo va à l'encontre des orientations du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), qui a décidé le 28 octobre 2022 de reporter pour une énième fois, et à une date non précisée, l'entrée en vigueur de l'interdiction de l'exportation des billes de bois.



La décision du Congo peut aussi être perçue comme un message à l'endroit du Cameroun, deuxième couverture forestière du bassin du Congo, avec environ 22 millions d'hectares de forêts, soit près de 46% de la superficie totale du pays. Au détriment des appels lancés par les défenseurs de l'environnement et des nombreux accords internationaux, notamment l'accord de Paris qui invite entre autres à la gestion durable des forêts, le Cameroun continue d'exporter les billes de bois, ceci au nom d'une manne fiscale qui s'élève à 80 milliards de francs CFA (près de 122 millions d'euros), selon des chiffres officiels. Un prélèvement fiscal que les acteurs du secteur bois n'entendent plus subir. Dans un préavis de grève adressé au Premier ministre le 23 décembre 2022, ces derniers annoncent un mouvement d'humeur, lequel est en cours depuis le 2 janvier 2023.

Le Papyrus

Edem Dadzie (Togo) ; Lutte contre le changement climatique : Les priorités pour 2023 et au-delà ; Le Papyrus ; 7 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://lepapyrus.info/lutte-contre-le-changement-climatique-les-priorites-pour-2023-et-au-dela/>

16



Suite à la CoP 27 tenue en Égypte en novembre 2022, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a identifiée cinq priorités qui meubleront l'action climatique en 2023 et au-delà. Les voici.

La création d'un fonds dédié aux pertes et préjudices





La CoP 27 s'est achevée sur un accord décisif visant à financer les pertes et préjudices subis par les pays vulnérables durement touchés par les inondations, les sécheresses et autres catastrophes climatiques. Cette décision a été largement saluée comme historique. Pour la première fois, les pays ont reconnu le besoin de financement pour répondre aux pertes et dommages liés aux effets catastrophiques du changement climatique, et ont accepté la création d'un fonds et les dispositions de financement nécessaires.

Même si des réponses doivent encore être apportées à l'avenir, comme qui devra cotiser au fonds ; d'où proviendra cet argent ; ou encore quels pays en bénéficieront ; il s'agit néanmoins *d'un pas important vers la justice*, a déclaré le secrétaire général des Nations unies. Un « comité de transition » formulera des recommandations sur la manière de rendre opérationnels les nouveaux accords de financement et le fonds, pour examen et adoption lors de la CoP 28 cette année. La première réunion du Comité transitoire devrait avoir lieu avant la fin du mois de mars 2023.

Maintenir une intention claire de garder l'objectif de 1,5°C à portée de main

Pour y parvenir, l'économie mondiale doit être capable de prendre des mesures d'atténuation des changements climatiques, en d'autres termes, nous devons réduire ou prévenir l'émission des gaz à effet de serre pour atteindre les objectifs fixés par la science d'ici à 2030. Dans cette optique, un programme de travail sur l'atténuation a été établi à Charm el-Cheikh, dans le but de renforcer de toute urgence les ambitions en matière d'atténuation et leur mise en œuvre. Ce programme de travail démarre immédiatement et se poursuivra jusqu'en 2026, date à laquelle un examen sera effectué pour envisager sa prolongation.

17

Lors de la CoP 27, il a également été demandé aux gouvernements de réexaminer et de renforcer une nouvelle fois les objectifs fixés pour 2030 dans leurs plans nationaux d'ici à la fin de 2023, ainsi que d'accélérer les efforts en vue de l'abandon progressif des énergies produites à partir du charbon et de la suppression des subventions inefficaces en faveur des combustibles fossiles. Les gouvernements ont souligné l'importance d'un bouquet énergétique propre, comprenant des énergies renouvelables et à faible taux d'émission, dans le cadre de la diversification des sources et des systèmes énergétiques.

Les pays devront se présenter à la table des négociations avec des plans climatiques plus forts et plus ambitieux qu'en 2022. Ces plans seront soumis au secrétariat de la CCNUCC tout au long de l'année 2023. Vers la fin de l'année prochaine, le secrétariat analysera les plans pour voir dans quelle mesure ils permettent (ou non) de respecter la limite de 1,5°C.

Responsabiliser les entreprises et les institutions

Cette nouvelle phase de mise en œuvre signifie également un nouvel accent sur la responsabilisation lorsqu'il s'agit des engagements pris par les secteurs, les entreprises et les institutions. « *Il est absolument inutile de nous faire subir tout ce que nous venons de vivre si nous devons participer à un exercice d'amnésie collective dès que les caméras*





s'éteignent », a déclaré Simon Stiell, secrétaire exécutif de la CCNUCC, qui a promis de mettre l'accent sur la responsabilité lors de son discours d'ouverture de la CoP 27.

La transparence des engagements des entreprises et des institutions sera une priorité de son institution en 2023. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a demandé à la CCNUCC de présenter un plan au début de l'année 2023 sur la façon d'assurer la transparence et la responsabilité avec les acteurs non étatiques.

Mobiliser davantage de soutien financier pour les pays en développement

Le plan de mise en œuvre des décisions de Charm el-Cheikh, souligne que la transformation mondiale vers une économie à faible émission de carbone devrait nécessiter des investissements d'au moins 4 à 6 billions de dollars par an. La mise à disposition de ces fonds nécessitera une transformation rapide et complète du système financier, de ses structures et de ses processus, impliquant les gouvernements, les banques centrales, les banques commerciales, les investisseurs institutionnels et d'autres acteurs financiers.

Lors de la CoP 27, de vives inquiétudes ont été exprimées quant au fait que l'objectif des pays développés parties de mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 n'a pas encore été atteint. Les pays développés ont été exhortés à atteindre cet objectif, et les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales ont été appelées à mobiliser le financement climatique.

Le Comité permanent des finances de la CCNUCC a été invité à préparer un rapport sur le doublement du financement de l'adaptation pour examen lors de la CoP 28 cette année, ainsi que le rapport d'étape bisannuel sur l'objectif de 100 milliards de dollars à partir de 2024.

Faire le pivot vers la mise en œuvre

L'ensemble des décisions adoptées lors de la CoP 27 est fortement axé sur la mise en œuvre : elles visent à renforcer les mesures prises par les pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux conséquences inévitables du changement climatique, ainsi qu'à stimuler le soutien financier, technologique et le renforcement des capacités dont ont besoin les pays en développement.

Les nations ont notamment décidé de rendre ambitieuse, juste et équitable la transition vers un développement à faibles émissions et résilient au changement climatique. Elles ont fait un pas de plus lors de la COP27 en décidant d'établir un programme de travail sur la « transition juste », qui devrait s'appuyer sur les travaux visant à renforcer d'urgence l'ambition et la mise en œuvre des mesures d'atténuation, et les compléter.





Boris Ngounou (Cameroun) ; GUINEA: Launch of a conservation project in the Upper-Niger National Park ; Environnementales ; 9 janvier 2023.

To access this article : <https://environnementales.com/guinea-launch-of-a-conservation-project-in-the-upper-niger-national-park/?fbclid=IwAR3-6ZAHUKdmm01OHWgrLvDuJ32AWGS-2lbhs91JqHSB7YnfV8yx3fjZgw>



19

A new conservation project has been launched in the Upper-Niger National Park (PNHN) in central Guinea. Funded with €35,000 from the Dutch support fund Stichting Otterfonds, the « Participatory Biodiversity Management of the Upper Niger National Park » project aims to eliminate problems such as uncontrolled logging, uncontrolled hunting and bushfires through better involvement of local communities in park management.

Thirteen neighbouring villages (2,000 people directly concerned) of the Upper-Niger National Park (NNNP) will be « actively » involved in the conservation of the biodiversity of the 1.2 million hectare protected area in central Guinea. After being equipped with the park's ecological knowledge, these communities will see their income increase thanks to income-generating activities adapted to the park's challenges. This is the objective of the « Participatory Biodiversity Management of the Upper Niger National Park » project, launched on 30 December 2022 in Conakry, the capital of Guinea.

Financed to the tune of 35,000 euros by the Dutch support fund Stichting Otterfonds, the project will be carried out by the Guinean non-governmental organisation (NGO) Green Transformation 2050 (GT2050), in partnership with the Guinean branch of the association Energies 2050. The two organisations have formed a partnership on the fight against



climate change, the development of local communities and the development of renewable and sustainable energy.

« *The Upper-Niger Park plays a vital role in protecting Guinea's natural environment and provides opportunities for people to connect with nature. GT2050 as a young grassroots organisation is committed to playing its part. Our organisation will continue to work in environmental protection and mobilise additional external resources to support the government,* » says Alpha O. Kaloga, the chairman of the board of Green Transformation 2050.

Anthropogenic threat

The preservation and management of the NNHP remains a challenge and an urgent priority for Guinea and the institutions in charge of the environment. Crossed by the Niger River and its tributaries, the park is classified as a Ramsar site and is a refuge for several migratory birds. The site is home to more than 300 bird species and the park has been recognised as an Important Bird Area by the conservation organisation Birdlife.

Unfortunately, these species and their habitats are threatened by anthropic pressures that the park's staff alone cannot cope with, mainly uncontrolled logging, uncontrolled hunting and bush fires.

20

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Maroc : la France alloue 1,8M€ pour l'écotourisme dans le parc nationale d'Ifrane ; Afrik21 ; 10 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/maroc-la-france-alloue-18me-pour-lecotourisme-dans-le-parc-national-difrane/>



L'Ambassade de France au Maroc et l'Agence française de développement (AFD) viennent de conclure une convention de subvention octroyée par le Fonds français

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue des Savoises 15, 1205 Genève- Suisse
<http://www.africa21.org> / info@africa21.org

Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED
 Partenaire de l'université de Genève et de la European Business School in Geneva





pour l'environnement mondial (FFEM). D'un montant de 1,8 million d'euros, cette subvention financera en partie, le projet-pilote d'«Activités de pleine nature au service de la biodiversité dans le parc national d'Ifrane».

S'étendant sur 125 000 hectares au nord-est du Maroc, le parc national d'Ifrane est le théâtre d'un projet expérimental d'écotourisme basé sur la pratique des sports doux de nature (VTT, randonnées, escalades, balades équestres...). Le projet-pilote intitulé « Activités de pleine nature au service de la biodiversité dans le parc national d'Ifrane » a reçu une subvention d'un montant de 1,8 million d'euros, octroyé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

« Le projet repose sur une démarche participative, avec la formulation d'une charte de l'écotourisme par l'ensemble des acteurs au niveau local. Les porteurs d'initiatives écotouristiques, notamment les jeunes et les femmes des communautés locales, pourront par ailleurs bénéficier d'un appui technique et financier dans le cadre d'appels à projets » a indiqué le chargé de projet biodiversité à l'Agence française de développement (AFD) au Maroc, Augustin Jeanjean. C'était le 14 décembre 2022, en marge de la 15e Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15) au Canada.

Un projet réalisé par l'ANEF

Prévu sur une durée de cinq ans (2022-2026) avec un budget total de 7,6 millions d'euros, soit un reste de 5,8 millions d'euros supporté le royaume du Maroc, le projet-pilote d'« Activités de pleine nature au service de la biodiversité dans le parc national d'Ifrane » sera mis en œuvre par l'Agence nationale marocaine des eaux et forêts (ANEF).

Ce projet vient en complément du programme «Ghabati, Hayati», lancé il y a un an par l'AFD à l'échelle nationale, et financé à hauteur de 103 millions d'euros. Il vise aussi à contribuer, à titre de projet-pilote, aux objectifs de la nouvelle stratégie forestière «Forêts du Maroc 2020-2030».

Créé par décret royal en date du 8 octobre 2004, le parc national d'Ifrane concentre les plus grandes de cèdres de l'Atlas, abrite 24 000 espèces animales, et se caractérise par un taux d'endémisme global de 11% pour la faune. Ce patrimoine naturel subit cependant de nombreuses pressions notamment le stress hydrique, la surexploitation des ressources forestières, le surpâturage et le tourisme de masse. Face à ces menaces, le projet pilote qui sera implémenté comme modèle dans les neuf autres parcs nationaux du Maroc, entend concilier la conservation de la biodiversité et le développement d'un tourisme de nature responsable, générateur de revenus et d'emplois locaux.

21



Boris Ngounou (Cameroun) ; Afrique : la diversité animale chutera de 10% d'ici à 2050, selon une nouvelle étude ; Afrik21 ; 11 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-la-diversite-animale-chutera-de-10-dici-a-2050-selon-une-nouvelle-etude/>



22

Deux chercheurs du CCR (Centre commun de recherche) de l'Union européenne (UE) estiment que les conséquences du changement climatique sur la biodiversité ont été largement sous-estimées. D'après une étude publiée le 8 janvier 2023 par ces scientifiques, la diversité animale terrestre diminuera de 10 % d'ici à 2050 et de 27 % d'ici à 2100, soit le double de ce qu'on prédisait jusqu'à maintenant. La région floristique du Cap en Afrique du Sud, et l'île de Madagascar sont particulièrement menacées.

Deux chercheurs du CCR (Centre commun de recherche) de l'Union européenne (UE) basé à Bruxelles en Belgique, apportent des éléments nouveaux sur les conséquences du changement climatique sur la biodiversité. Giovanni Strona et Corey J. A. Bradshaw font part de ces nouveaux éléments dans une étude publiée le 8 janvier 2023. Revoyant à la hausse les estimations concernant le déclin de la biodiversité, entraînée notamment par le réchauffement climatique, les deux chercheurs indiquent que la diversité animale terrestre diminuera de 10 % d'ici à 2050 et de 27 % d'ici à 2100, soit le double de ce qu'on prédisait jusqu'à maintenant.

Les scientifiques ont obtenu ces chiffres à partir de simulations réalisées à l'aide de superordinateurs. Leur rôle était de recréer une planète virtuelle en prenant en compte le plus grand nombre possible de paramètres, comme l'évolution des températures, de l'atmosphère, des océans, et de différents biomes à partir des prévisions climatiques actuelles et celles concernant la dégradation des sols. « Bien que la théorie identifie les coextinctions comme le principal moteur de la perte de biodiversité, leur rôle à l'échelle planétaire n'a pas encore été estimé. Nous avons soumis un modèle global de réseaux





trophiques de vertébrés terrestres interconnectés aux changements climatiques et d'utilisation des terres futures (2020-2100) », expliquent-ils.

Les carnivores et les omnivores sont les plus exposés

L'étude précise que le déclin de la biodiversité animale sous l'effet du réchauffement climatique sera plus accentué au sommet de la chaîne alimentaire, où se trouvent les carnivores et les omnivores. Des félins tels que le lion ou le loup seront ainsi menacés, bien que se nourrissant d'herbivores, ils empêchent à ces dernières de proliférer et donc de détruire la végétation.

Sur le plan spatial, les grandes pertes de la faune sauvage devraient se localiser notamment dans « les points chauds », c'est-à-dire les milieux les plus riches en biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dénombre aujourd'hui 36 points chauds, parmi lesquels la région floristique du Cap en Afrique du Sud, le sud-ouest de l'Australie, ou l'île de Madagascar, la Corne de l'Afrique, les montagnes d'Afrique orientale et d'Arabie, la forêt guinéenne de l'Ouest africain (de la Guinée au Cameroun, Ndlr) ou encore les forêts côtières d'Afrique orientale, la bande côtière entre la Somalie et le Mozambique.

Dans son sixième rapport d'évaluation sur le changement climatique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations unies (Giec) indique que le réchauffement climatique pourrait provoquer la disparition de plus de la moitié des espèces d'oiseaux et de mammifères d'Afrique d'ici à 2100. Pour éviter cette catastrophe « la sixième extinction de masse » « une gestion plus intensive des parcs et la suppression des clôtures qui empêchent les espèces de migrer vers des zones moins sujettes à la sécheresse sont des premières mesures importantes pour protéger la faune » préconise Philip Wandera, enseignant-chercheur à l'Université catholique d'Afrique de l'Est au Kenya.

Lors de la quinzième Conférence des parties (COP15) contre la désertification qui s'est achevée le 20 mai 2022 à Abidjan en Côte d'Ivoire, les États africains ont pris l'engagement de restaurer 1 milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030. Le but est d'inverser le déclin de la biodiversité provoqué par le changement climatique.



Boris Ngounou (Cameroun) ; Madagascar : le gouvernement, dénoncé pour son inaction face à la déforestation ; Afrik21 ; 12 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/madagascar-le-gouvernement-denonce-pour-son-inaction-face-a-la-deforestation/>



24

Graine de Vie, l'une des principales organisations non gouvernementales (ONG) de reboisement à Madagascar, annonce la réduction d'un tiers, de tous ses projets sur la grande île. La mesure vise à dénoncer l'inaction du gouvernement face à une « déforestation barbare ». Entre 50 000 et 100 000 hectares de forêts sont détruits chaque année à Madagascar, poussant à l'extinction, près de 75 % des espèces végétales endémiques.

Les activités de reboisement prennent un coup à Madagascar. Graine de Vie, l'une des principales organisations non gouvernementales (ONG) de reboisement, active depuis 2009 sur la grande île, a annoncé le 10 janvier 2023 à Antananarivo la capitale, sa décision de réduire d'un tiers, ses projets à Madagascar. « Il n'y a qu'un tiers de mes arbres qui survivent après un an ! Parce que derrière, c'est le carnage. On fait des efforts, on plante, on replante, on donne des arbres à toute la population, et ensuite, rien ne se passe. À un moment donné, on en a marre. », s'indigne Frédéric Debouche, le président de Graine de Vie.

Pour cette ONG qui a créé et gère 322 pépinières dans tout le pays et replante chaque année plus de 10 millions d'arbres, la mesure vise à dénoncer le silence du gouvernement face à une « déforestation barbare ». Selon des vues aériennes réalisées Graine de Vie, les 50 000 arbres plantés en février 2022 dans la réserve spéciale d'Ambohitantely, située dans le centre de l'île, ont tous été brûlés neuf mois plus tard.

D'après le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), basé en France, l'île a perdu 44 % de ses forêts naturelles depuis les années 50 et le rythme de la déforestation s'accélère. Les experts estiment qu'au



rythme actuel de la déforestation dans le pays, toutes les forêts auront disparu dans deux générations.



Rapprocher la science et le développement

Patrick Kahondwa (RDC) ; RDC : Des experts prônent l'utilisation des plantules pour cultiver le manioc ; Sci Dev Net ; 12 janvier 2023

Pour accéder à l'article : <https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/news/rdc-des-experts-pronent-lutilisation-des-plantules-pour-cultiver-le-manioc/>



25

[BUKAVU] Depuis 2019, l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), à travers son laboratoire Semi Autotrophic Hydroponics (SAH) situé à Kalambo dans la province du Sud-Kivu produit des milliers des plantules de manioc saines et résistantes aux maladies en une courte période.

Ces plantules sont produites à partir de la culture du méristème, le tissu végétal dont les cellules se multiplient pour permettre la croissance de la plante.

Michèle Crèvecoeur, chercheure en microscopie des plantes à l'université de Genève en Suisse, explique dans un article que « ces méristèmes situés aux extrémités des organes, tiges et racines, sont appelés "méristèmes apicaux". Méristème racinaire pour la racine et méristème caulinaire pour la tige ».





“Quand on a commencé à utiliser ces plantules, les choses ont changé. Au moment de la récolte, on récolte en grande quantité et les maladies ne sont plus fréquentes comme auparavant”

Célestin Aganze, producteur agricole

Encore appelée culture de tissus qui est une méthode de multiplication rapide pour les plantes qui se développent végétativement, cette méthode permet l'augmentation du rendement des agriculteurs, explique Blandine Belisimbi, Seed Dissemination Assitant au laboratoire SAH.

« Les boutures utilisées par les paysans sont des boutures déjà attaquées par les maladies et ce sont des boutures datant des années », explique l'agronome.

Or, poursuit-elle, « après avoir prélevé le méristème, la plante sera jeune et sans maladie et va produire beaucoup plus que ce que les paysans utilisent. Alors nous nous faisons le rajeunissement pour leur offrir des plantules jeunes et saines de toutes les maladies ».

Selon les explications de Blandine Belisimbi, il faut environ un mois et demi pour développer en laboratoire le méristème prélevé sur les plantes. Et en trois mois ce laboratoire produit environ un million de plantules.

Avec celles-ci, les paysans peuvent récolter à l'hectare 25 à 35 tonnes de manioc, contrairement aux anciennes techniques qui permettaient de récolter moins de 15 tonnes. C'est ce qu'a constaté Célestin Aganze, un agriculteur de la région.

« C'est vrai qu'avant de recevoir les plantules du laboratoire SAH, nous utilisions nos anciennes boutures. Mais beaucoup de boutures étaient envahies par des maladies et cela nous faisait beaucoup perdre », témoigne-t-il.

« Quand on a commencé à utiliser ces plantules, les choses ont changé. Au moment de la récolte, on récolte en grande quantité et les maladies ne sont plus fréquentes comme auparavant », ajoute le producteur agricole.

Pour sa part, Espoir Bisimwa, professeur d'agronomie à l'université catholique de Bukavu, trouve que cette culture des tissus est importante dans le contexte de la République démocratique du Congo (RDC) où la mosaïque et la striure brune font un ravage dans les champs de manioc.

« Lorsque vous prenez le manioc, explique l'enseignant, vous allez vous rendre compte qu'un mètre de tige ne peut donner au maximum que dix boutures. Maintenant Si vous prenez le cycle du manioc, vous verrez que quand vous plantez une bouture, vous avez un mètre ou deux mètres une année après. Et donc une bouture ne peut donner que 10 à 15 boutures au maximum après une année de culture. Ce taux de multiplication est très faible ».





Méthode d'assainissement

En outre, explique-t-il, la recherche travaille pour mettre au point des variétés résistantes. Mais lorsqu'on en trouve, on a quelques tiges seulement pour couvrir tout le pays.

« Comment à partir d'une bouture allons-nous faire en sorte qu'en deux ans voire cinq, cette bouture atteigne le dernier des agriculteurs ? C'est là qu'une technique comme l'utilisation du méristème a toute son importance ; car à partir d'une seule tige on peut arriver à produire des milliers de plantules en peu de temps », soutient Espoir Bisimwa.

Le scientifique soutient que la culture du méristème constitue également une méthode d'assainissement du matériel pour les cultures à multiplication végétative qui ont souvent un problème de dégénérescence.

« Après des années de culture, explique-t-il, ces plantes accumulent un certain nombre des pathogènes notamment les virus. Au fur et à mesure que vous utilisez une bouture malade, la charge virale augmente chaque année et lorsque vous utilisez la même bouture sur cinq saisons, vous vous rendez compte que la plante ne peut plus atteindre la taille normale et le rendement commence à baisser ».

Or, martèle le chercheur, même sur une plante malade, le méristème apical au sommet est une zone indemne de maladie. « Ce qui veut dire que si on prélève ce méristème là et qu'on le soumet à la culture des tissus, on va multiplier des milliers des plantes qui ne portent pas de maladie », décrit Espoir Bisimwa.

Du côté de l'inspection agricole de la région, l'approche est bien accueillie. Et l'inspection s'engage à fournir par ailleurs des conseils techniques aux agriculteurs pour leur permettre d'avoir de bons rendements.

« Nous demandons aux agriculteurs de faire le tri des boutures. Ils ne doivent pas associer les boutures qu'ils reçoivent avec les anciennes boutures, pour éviter la contamination », soutient Gaston Kasukulu, inspecteur agricole dans le territoire de Fizi, une circonscription administrative de la province du Sud-Kivu.

En outre, « nous leur demandons d'éviter de couper les feuilles de manioc avant quatre mois. Ils doivent également faire l'entretien de leurs champs pour couper les mauvaises herbes », conclut ce dernier.

Au-delà du manioc, le laboratoire de l'IITA expérimente également une multiplication rapide d'autres plantes comme la patate douce, l'igname, la pomme de terre...

27



Tatiana Meliedje (Cameroun) ; Financement agricole. L'urgence d'un meilleur accompagnement des microfinances ; News du Camer, 15 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.newsducamer.com/financement-agricole-lurgence-dun-meilleur-accompagnement-des-microfinances/>



28

De l'analyse faite lors d'un forum organisé à Douala sur le secteur, les établissements de micro finance camerounais ont besoin d'être davantage outillés pour mieux financer l'agriculture, surtout dans la dynamique de la politique de l'import substitution.

Dans le paysage financier camerounais, la micro finance est l'institution la plus proche du monde rural. Elle est plus présente dans l'arrière-pays, dans les zones où les banques sont absentes. Mais malgré cette proximité physique, elle est encore limitée dans ses apports au développement du secteur agricole.

Plusieurs analyses ont été faites au cours des échanges sur le financement agricole dans le cadre du forum sur l'Initiative pour la Transparence dans le secteur de la Microfinance en Afrique Centrale (ITIMAC). La rencontre tenue en décembre dernier à Douala a permis de jeter un regard sur la contribution des EMF au développement du secteur agricole, tout en relevant ses lacunes. La plupart note une inadéquation entre les services financiers et les besoins spécifiques du financement agricole et rural. Il y a donc un gap entre les besoins des producteurs, des transformateurs et les offres financières. Autre constat, beaucoup d'EMF hésitent à prendre tous les risques liés au secteur rural. Conséquence, ce sont moins de 5% des financements qui sont orientés vers l'agriculture. Les investissements dans la production, la transformation et la commercialisation des produits



agricoles se trouvent lésés. Or, le monde rural contribue à préserver les moyens de subsistance

Globalement, les participants à ce forum, ont reconnu que beaucoup reste encore à faire. Et ce, même si des progrès ont été réalisés ces dernières années, notamment par le projet de promotion du financement agricole (Profina) initié par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et mis en œuvre avec les autorités camerounaises. Il a ainsi été recommandé de renforcer les stratégies pour mieux outiller les EMF à contribuer davantage au financement agricole et ainsi participer à la réalisation de la politique d'import substitution du Cameroun. Ceci viendrait augmenter les chiffres déjà réalisés par le projet Profina qui va de la période de janvier 2018 à juillet 2024, pour un coût de 3,9 milliards de FCFA. Exécuté dans cinq régions du pays, le projet a déjà permis aux EMF de faciliter l'accès au financement de 6884 exploitants agricoles, et à 568 dirigeants d'entreprises agro industrielles. On note aussi le développement de plus de 20 produits financiers pour les chaînes de valeurs Cacao, aviculture, pomme de terre, soja, maïs, porc avec les établissements de micro finance partenaires du projet. Et plus de 300 agents de crédit formés sur le financement agricole.

Ben AYUK BESONG, chef cellule de la promotion des EMF-Minfi

« Nous allons mobiliser des outils pour refinancer les EMF »

29

« C'est vrai que le financement agricole représente aujourd'hui des risques qui sont spécifiques, mais je crois que le maillage qui existe à ce jour, permet de procéder à une mystification de ces risques... ce qui est important c'est que ces EMF puissent se doter des outils internes, soit par rapport à un renforcement des capacités à une maîtrise des risques de covariances... une prise en compte de tout ce qui pourra être préjudiciable à la qualité du portefeuille et par rapport au gouvernement. Je crois que le Minfi a instruit que nous mobilisons des outils qui vont renforcer le refinancement et accompagner le développement des EMF. Et je crois qu'en relation avec la stratégie nationale de développement à l'horizon 2030, la structuration et la configuration de ces dispositifs-là épousera bien évidemment les enjeux et les défis que rencontre le secteur de la microfinance dans le financement du secteur agricole. La microfinance reste la pupille du gouvernement dans le financement du secteur agricole du fait de son déploiement, du fait de son emplacement dans les zones les plus reculées. »



**Aïssatou Fofana (Côte d'Ivoire), Abou Traoré (Côte d'Ivoire), Kangaye Sangaré (Mali) ;
Changement climatique et activités minières : Sassandra et Niger, l'agonie de deux
fleuves en Côte d'Ivoire et au Mali ; Cenzo , 16 janvier 2023.**

Pour accéder à l'article : <https://cenozo.org/changement-climatique-et-activites-minieres-sassandra-et-niger-lagonie-de-deux-fleuves-en-cote-divoire-et-au-mali/>



Le fleuve Sassandra, autrefois bordé de mangroves avec ses eaux poissonneuses, n'est plus que l'ombre de lui-même depuis plusieurs années.

30

Les fleuves Sassandra et Niger sont deux des plus importants fleuves d'Afrique de l'Ouest. Ils constituent une source d'eau essentielle pour des millions de personnes et abritent une faune abondante. Malheureusement, le changement climatique et l'activité humaine, notamment minière, ont un effet dévastateur sur ces deux cours d'eau, les rendant de plus en plus inhabitables pour de nombreuses espèces et menaçant les moyens de subsistance de ceux qui en dépendent. Notre enquête, réalisée avec le soutien de la CENOZO et du Centre for Investigative Journalism (CIJ) révèle l'ampleur du phénomène.

Guessabo, localité située à l'ouest de la Côte d'Ivoire, à 440 Km d'Abidjan, dans le département de Zoukougbeu, dans la région du Haut-Sassandra, est une ville carrefour qui avait la réputation d'être la cité du poisson en Côte d'Ivoire. Autrefois, rares sont les voyageurs qui passaient dans cette ville sans s'y arrêter. On y trouvait les meilleurs et les plus gros poissons de la région : de toutes les sortes, frais comme fumés, de tous les goûts et pour toutes les bourses.

Aujourd'hui, le changement climatique et certaines activités humaines ont eu raison de cette activité florissante d'antan. En janvier 2016, nous révélions déjà comment les pêcheurs faisaient face à ce phénomène. En effet, depuis 2005, les choses n'ont fait qu'empirer. En plus de l'assèchement du fleuve, c'est la pratique clandestine de l'activité



minière des villages environnants qui menace le bien-être des communautés résidant autour du fleuve.

Selon une étude dénommée Hydrologie et morphologie de l'estuaire du fleuve Sassandra, Basse Côte d'Ivoire, menée en 2015 par des chercheurs de l'Université Félix Houphouët BOIGNY (UFR des Sciences de la Terre et des Ressources Minières, Département de Géosciences Marines), du Centre de Recherches Océanologiques d'Abidjan (CRO), du Laboratoire de Physique et de Géologie Marine (PHYGEM), et du Centre Universitaire de Recherche et d'Application en Télédétection (C.U.R.A.T.), l'assèchement du fleuve Sassandra est une réalité depuis plusieurs années.

En effet, écrivent-ils, « *en Côte d'Ivoire, les embouchures des grands fleuves (Comoé, Bandama, Sassandra et Cavally) connaissent un dynamisme de plus en plus accentué qui se traduit généralement par des déplacements des points de confluence fleuve-mer* ». « *L'embouchure du fleuve Sassandra (Figure 1) présente une dynamique hydro-sédimentaire qui a pour conséquence le comblement accéléré, la modification significative des paramètres physico-chimiques et la modification de la morphologie du fond de l'embouchure* », expliquent les chercheurs ivoiriens.

Ainsi, cet environnement riche en ressources halieutiques va présenter « *des problèmes de navigation à cause des hauts fonds et des eaux tourbillonnantes engendrées par les dépressions, et des problèmes de pollutions dus à la proximité des habitations* », conclut la recherche des universitaires. Cette étude réalisée en 2015 avait pour objectif de caractériser le cycle de l'eau (échanges entre la mer, l'atmosphère, la surface terrestre et le sous-sol) et la morphologie de l'embouchure du fleuve Sassandra.

31

Pêcheurs et agriculteurs inquiets

Vendredi, 28 octobre 2022, nous quittons très tôt Abidjan pour Guessabo. Il est 13h quand nous arrivons dans la ville. L'animation du marché située le long de la voie traversant la cité est moindre. Toutefois, les marchandes de poissons fumés ne cessent de héler les quelques passants ou véhicules de transport qui traversent la ville. A vue d'œil, les paniers de poissons sont quasi-vides, avec à l'intérieur, que de petites espèces. À en croire ces vendeuses, la pêche ne nourrit plus son homme, si bien que les pêcheurs seraient retournés à la terre.

Nous partons pour une visite guidée le long du fleuve. Ce jour-là, le cours d'eau connaît une décrue après la forte pluie du début de semaine, selon des pêcheurs. Avec cette décrue, des planteurs ont pu avoir accès à leur champ en bordure du fleuve. Tout autour, nous apercevons, des pirogues vides, signe qu'ils ont déjà vendu les fruits de leur pêche. Certains réparent leurs filets et pirogues, quand d'autres cherchent à rentrer chez eux. Des femmes vendeuses de poissons, à l'ombre, attendent d'écouler ce qui reste de leurs marchandises. Les causeries sont loin d'être gaies. Leur métier bas de l'aile. « Les poissons se font rares », disent-elles.





De vieilles pirogues au bord du fleuve, signe évident du déclin de la pêche

C'est sur cette note d'impuissance, de désarroi et d'inquiétude des pêcheurs, agriculteurs et vendeuses de poissons que nous rejoignons le domicile de la notabilité locale avec qui nous avons rendez-vous.

Après les salutations d'usage, nous lui expliquons les raisons de notre visite. « *Les premières menaces sont apparues avec la disparition des forêts autour du fleuve, ensuite avec la multiplication du nombre de pêcheurs sur le fleuve. Aujourd'hui, c'est le phénomène d'utilisation des produits toxiques qui contaminent l'eau et tue les poissons. Pire, l'eau commence désormais à déborder sur nos espaces cultivables en bordure du fleuve. Ce qui ne nous permet plus de faire l'agriculture* », explique Zieademan Gnolebagnon, notable à Guessabo.

En ce mois d'octobre, c'est l'inquiétude au sein des pêcheurs comme des agriculteurs à Guessabo. Le fleuve a quitté son lit et a envahi tous les espaces cultivables ; rendant l'agriculture comme la pêche impossible. « *Depuis quelques années, nous sommes confrontés à deux phénomènes qui sont des freins à nos activités de pêche et d'agriculture. Il s'agit des longues périodes de sécheresses et les grosses pluies* », explique notre interlocuteur.

Le phénomène de retournement des eaux dû au changement climatique et l'action humaine

« *Au niveau de la pêche, avec le changement climatique, il y a ce qu'on appelle le phénomène de retournement des eaux. Une sorte de mélange des eaux. L'eau qui est moins chaude en dessous passe de façon brutale au-dessus. Ce changement fait qu'il y a de grosses mortalités de poissons par moments. Comme cela a été déjà constaté à Buyo comme à Guessabo, avec de grosses mortalités de poissons. Il n'y a pas de problème et le lendemain matin, on se rend compte qu'il y a beaucoup de poissons morts dans le fleuve. C'est le changement climatique qui est à l'origine* », explique le Dr Anvo Morgane, chercheur hydrobiologiste au Centre national de recherche Agronomique (CNRA).



Une étude de chercheurs de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, met en exergue la toxicité de l'eau du fleuve Sassandra qui devrait alimenter, en amont du barrage de Buyo, les villes de la région du Haut Sassandra et du département de Duekoué en eau potable. Les résultats de cette recherche ont démontré que *« les intrants agricoles, les activités d'orpaillage et les déchets ménagers entraînent une forte contamination des eaux de ce fleuve en éléments traces métalliques (ETM) »*. Ce qui augmente, expliquent les chercheurs, *« la pollution par les métaux des écosystèmes aquatiques en raison des effets de l'urbanisation, de l'agriculture, des activités d'orpaillage et dans une moindre mesure de l'industrialisation »*.

Plus précisément, le *« (lac Guessabo) est susceptible d'être fortement contaminé par le mercure (Hg), le plomb (Pb), le cadmium (Cd), l'arsenic (As), le cuivre (Cu), le Zinc (Zn), le manganèse (Mn) et le fer (Fe) en raison du rejet croissant de polluants dans le bassin par les eaux usées des stations-services, du ruissellement des pesticides et des engrais agricoles »*. Une autre conclusion des résultats de cette recherche stipule que *« les concentrations élevées de mercure et de cuivre dans les sédiments du lac Guessabo constituent donc un danger potentiel et font de ces sédiments une source endogène de pollution »*. Ce qui aurait un impact sur la santé des individus qui consomment les poissons du fleuve, et l'eau du barrage. Un autre élément, la perturbation de l'écosystème du fleuve dû à ces activités, favorisant ainsi la disparition de certaines espèces de poissons. Pour cause, *« les polluants métalliques peuvent passer dans la colonne d'eau lorsque les conditions sont favorables, engendrant ainsi des effets néfastes sur la qualité des eaux et sur la vie aquatique »*.

33

L'enrichissement en mercure – un métal caractérisé par un liquide argenté qui est une substance très toxique – *« enregistré dans cette zone serait sans doute dû aux principales activités humaines que sont l'agriculture (insecticides, fongicides, bactéricides et herbicides), la peinture, l'utilisation des appareils électriques et des produits pharmaceutiques. La mauvaise gestion des déchets dans la zone serait à l'origine de cette pollution »*, rapporte l'étude. Des risques écologiques qui pourraient se traduire par la pollution du fleuve, des eaux souterraines, donc de la nappe phréatique.

L'arsenic, le cadmium, le plomb et le mercure, ayant (...) *« des effets toxiques avérés sur les humains, en particulier les enfants et les adolescents »*, selon deux experts, Whitehead et Buchanan qui ont travaillé sur la question. Ces effets englobent les maladies immunitaires, la défaillance d'un organe interne, les lésions neurologiques et les maladies respiratoires.

L'envie de gagner plus d'or pousse les orpailleurs à utiliser abusivement divers moyens techniques (dragues, engins...) et des produits toxiques (mercure, cyanure...) qui, selon le rapport d'Évaluation Initiale de la Convention de Minamata, rejetés dans l'air lors du brûlage des amalgames mercure-or, dans les eaux et le sol lors du processus d'amalgamation des minerais d'or, constituent un danger pour l'environnement et l'homme.





Le fleuve Sassandra en Côte d'Ivoire, n'est pas un cas isolé de contamination par les activités minières et sujet aux effets du changement climatique. Le fleuve Niger au Mali, est dans la même tourmente.

Le fleuve Niger au Mali, également menacé par l'orpaillage

Depuis 2001, le Mali est troisième producteur d'or du continent après l'Afrique du Sud et le Ghana. Ces dernières décennies, la course à l'or s'est intensifiée et par ricochet la prolifération des sites d'orpaillage traditionnels. Dans les régions de Sikasso (cercle de Yanfolila), dans la région de Koulikoro, ou encore à Kayes, cette activité d'extraction d'or pollue les fleuves, en l'occurrence le fleuve Niger dont 42% de la longueur totale traverse le Mali selon le rapport sur l'état du fleuve Niger au Mali. Toujours dans le même rapport, il est dit qu'il constitue la principale source d'eau de surface du pays et trois Maliens sur quatre sont installés dans le bassin du Niger et vivent d'une façon ou d'une autre de ses ressources.

Le cercle de Yanfolila, situé à environ 200 km de Bamako, compte plusieurs sites d'orpaillage traditionnels dont 4 très rapprochés des populations : "Rourou", "Bunounko", "Lontola", "Solana", ce constat date du mois de Novembre 2022 et peut évoluer dans le temps.

Le dragage, ce tueur silencieux

L'exploitation aurifère par dragage qui est une opération qui consiste à extraire l'or contenu dans les sables, les graviers et les sols des cours d'eau est aussi très pratiquée dans la zone. Il est effectué avec des produits chimiques comme le mercure et le cyanure. Le dragage constitue une grave menace pour le fleuve et les espèces qui y vivent.

Face à ce désastre environnemental, le gouvernement malien avait suspendu les activités d'exploitation aurifère par drague sur les cours d'eau au Mali pour une durée de 12 mois à compter du 15 mai 2019. Mais peine perdue. Une fois ce délai expiré, les promoteurs de dragues ont repris leurs activités.

« *Même si on suspendait complètement les activités d'orpaillage par dragage dans les fleuves au Mali, il va falloir attendre 20 ans pour dépolluer l'eau* », convainc le Professeur Adama Tolofoudié, Enseignant-Chercheur responsable du Centre de mesure de la faculté des sciences et techniques et de celui de l'université des sciences, des techniques et des technologies de Bamako (USTTB). Il explique que « *l'orpaillage par dragage sur le fleuve Niger accroît la turbidité de l'eau, rend impropre l'eau à l'irrigation et fait qu'aujourd'hui il n'y a plus de poisson dans le fleuve* ».





Le Professeur Adama Tolofoudié, avec derrière lui, les conséquences visibles du dragage du fleuve

« Nous avons des campements qui sont détruits à cause de ces pratiques. Dans le campement de pêche aujourd'hui à Yanfolila, on ne peut pas aller pêcher sans acheter des fus d'eaux pour boire, parce qu'on ne peut plus consommer l'eau du fleuve, on ne peut plus consommer l'eau des puits dans les campements. La dégradation est arrivée jusqu'à la nappe phréatique. Il arrive même des moments où tout le campement tombe malade et les campeurs ne savent pas d'où ça vient », témoigne la promotrice agricole, Sirébara Fatoumata Diallo. Son époux Ali Sirébara, qui failli mourir après avoir consommé l'eau polluée, corrobore les propos à sa defunte femme. « Il y a deux ans de cela, j'ai fait le tour de plusieurs hôpitaux à la recherche de soins à un mal dont j'ignorais la cause. Finalement, une clinique de la ville a détecté que la source était l'eau consommée au campement de "Banantou" dans le cercle de yanfolila ».

Ali est pêcheur et vit sur ce campement depuis 15 ans et témoigne qu'en 15 ans, la pollution de l'eau du fleuve ne fait que s'accroître. « Auparavant, on creusait des puits pour avoir de l'eau potable, mais présentement ces eaux de puits sont tantôt huilées, ou complètement asséchées », déplore-t-il.





Sirébara Fatoumata Diallo. Elle est décédée le 18 novembre 2022, peu de temps après nous avoir accordé l'interview

L'orpaillage est très complexe au Mali et les impacts sont énormes

Les populations riveraines de Yanfolila dans la région de Sikasso et de Kangaba dans la région de Koulikoro soutiennent qu'il est impossible d'utiliser l'eau du fleuve, si ce n'est pour la vaisselle et la lessive. *« Les populations sont très exposées souvent elles tombent malades et impossible de savoir de quoi elles souffrent. Tout l'argent gagné sur ces sites sert ensuite à les soigner »*, raconte Fatoumata Traoré, enseignante à Yanfolila.

Malgré cette forte pollution du fleuve, due à plusieurs autres facteurs en plus de l'orpaillage tel que les ménages, l'agriculture, les transports, les activités industrielles et artisanales, les autorités ont encore du mal à prendre des décisions fermes pour pallier ce problème. Une autorité d'une des localités que nous avons visitées nous confie qu'à chaque fois qu'un conflit éclate sur un site d'orpaillage, les autorités mutent le gouverneur concerné pour rester à l'abri. Pour lui, *« l'histoire autour de l'orpaillage est très complexe au Mali et les impacts sont énormes »*.

Les effets du changement climatique sur les fleuves Sassandra et Niger sont alarmants. La hausse des températures, les phénomènes météorologiques extrêmes, l'augmentation de la sédimentation et les pénuries d'eau ont tous un effet dévastateur sur les écosystèmes des fleuves, les rendant de plus en plus inhabitables pour de nombreuses espèces et menaçant les moyens de subsistance des populations qui en dépendent. En outre, les activités humaines telles que les activités minières exacerbent la situation, rendant encore plus difficile la récupération des rivières.



Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Bénin : Berlin finance la préservation de la forêt sacrée de Kpékonzoun ; Afrik21 ; 17 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/benin-berlin-finance-la-preservation-de-la-foret-sacree-de-kpekonzoun/>

L'Organisation pour le développement durable et la biodiversité (ODDB) vient de recevoir une subvention d'environ 72 000 euros, pour la protection de la biodiversité de la forêt sacrée de Kpékonzoun au sud-est du Bénin. Ce projet fait partie d'un groupe de cinq, sélectionné et financé dans le cadre du partenariat entre le Fonds national béninois pour l'environnement et le climat (FNEC) et le ministère fédéral allemand de l'Économie et du Climat (BMWK).

La forêt sacrée de Kpékonzoun fait partie des îlots de végétation encore relativement préservés du sud-est du Bénin. Cette forêt périodiquement inondée par les crues du fleuve Ouémé abrite deux espèces de mammifères en voie d'extinction, l'antilope Sitatunga et le singe à ventre roux (cercopithèque erythrogaster). Elle est cependant menacée par une forte pression des populations locales qui sont pourtant les seules à pouvoir la préserver.

Pour accompagner les populations riveraines de la forêt sacrée de Kpékonzoun, l'Organisation pour le développement durable et la biodiversité (ODDB) a reçu le 12 janvier 2023, une subvention d'environ 72 000 euros, soit 47 millions de francs CFA. Les fonds serviront entre autres à sensibiliser les villageois à l'intérêt écologique et économique de la conservation de cette forêt sacrée et la mise en place des mesures de protection et un plan de gestion.

Au moins cinq projets financés par l'Allemagne

Le projet d'appui à la restauration et à la conservation durable de la forêt sacrée de Kpékonzoun fait partie de cinq projets sur quarante, choisis dans les domaines des changements climatiques et de la biodiversité au Bénin. Des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets du 28 février 2022 du Fonds national béninois pour l'environnement et le climat (FNEC), relatif au partenariat avec le ministère fédéral allemand de l'Économie et du Climat (BMWK). Le montant global de financement des cinq projets est de 438 338 euros soit (285 millions de francs CFA), sur une période d'exécution de dix-huit mois.

Pour rappel, ce partenariat naît de la coopération satisfaisante bilatérale entre le FNEC et l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ). En effet, la GIZ a rendu éligible le FNEC aux subventions de l'Initiative internationale sur le climat (IKI) en Afrique du BMWK. Un financement au profit des organisations nationales qui a donné vie à l'appel à projets lancé par le FNEC. L'objectif de cet appel à projet est de financer cinq projets de petite taille sur le climat ou la biodiversité portés par les

organisations de la société civile s'inscrivant dans les priorités des contributions déterminées au niveau national (CDN) et du plan national d'adaptation (PNA) du Bénin.

Le Papyrus

Adem Dadzie (Togo) ; Crise climatique : Les énergies renouvelables demeurent la seule solution crédible ; Le Papyrus ; 21 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://lepapyrus.info/crise-climatique-les-energies-renouvelables-demeurent-la-seule-solution-credible/>



38

Lors d'une réunion de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) tenue plus tôt durant ce mois de janvier 2023 à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, les autorités en charge de ces questions au niveau mondial ont de nouveau rappelé qu'il n'y a pas de détours à rechercher lorsqu'il s'agit de la transition énergétique.

« Notre monde est toujours dépendant des combustibles fossiles, l'objectif de 1,5 degré Celsius (Accord de Paris de 2015 sur le climat) glissant rapidement hors de portée. Avec les politiques actuelles, nous nous dirigeons vers 2,8 degrés de réchauffement climatique d'ici la fin du siècle (2100). Les conséquences seront dévastatrices. Plusieurs parties de notre planète seront inhabitables. Et pour beaucoup, c'est une condamnation à mort », a prévenu Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies.

« Si nous voulons éviter une catastrophe climatique, les énergies renouvelables sont la seule voie crédible. Seules les énergies renouvelables peuvent garantir notre avenir, combler le fossé de l'accès à l'énergie, stabiliser les prix et garantir la sécurité énergétique





», a-t-il ajouté, notant qu'aujourd'hui, leur part dans l'électricité mondiale est d'environ 30 % et que cela doit doubler pour atteindre plus de 60% d'ici 2030 et 90% d'ici 2050.

« Nous devons tous travailler ensemble pour réduire le coût en capital des énergies renouvelables et veiller à ce que les financements parviennent à ceux qui en ont le plus besoin. Les banques multilatérales de développement doivent jouer leur rôle en investissant massivement dans les infrastructures d'énergies renouvelables, en prenant plus de risques et en mobilisant des financements privés. Les pays développés doivent travailler avec les agences de crédit pour augmenter les investissements verts dans les pays en développement », a exhorté le chef de l'ONU.

« Du solaire au vent, en passant par les vagues et la géothermie, les sources d'énergie renouvelables sont disponibles pour tous les climats. Leur utilisation a un potentiel de renforcement de la souveraineté énergétique. Nous pouvons choisir de vraiment réduire notre dépendance aux combustibles fossiles importés ou produits localement. Nous pouvons choisir de passer à davantage de sources d'énergie qui ne perturberont pas les équilibres sensibles de notre planète. Nous pouvons choisir de faire en sorte que la transition vers les énergies renouvelables soit équitable », a appuyé Csaba Kőrösi, président de l'Assemblée générale des Nations unies.

Un plan énergétique en cinq points pour une transition juste

39

Premièrement, il faut supprimer les obstacles à la propriété intellectuelle et traiter les principales technologies renouvelables, y compris le stockage de l'énergie, comme des biens publics mondiaux.

Deuxièmement, il faut diversifier et accroître l'accès aux chaînes d'approvisionnement pour les matières premières et les composants des technologies des énergies renouvelables, sans dégrader l'environnement. Cela peut aider à créer des millions d'emplois verts, en particulier pour les femmes et les jeunes dans les pays en développement.

Troisièmement, les décideurs doivent réduire les formalités administratives, accélérer les approbations pour les projets durables dans le monde entier et moderniser les réseaux.

Quatrièmement, les subventions énergétiques doivent passer des combustibles fossiles à une énergie propre et abordable. Et il faut soutenir les groupes vulnérables touchés par cette transition.

Et cinquièmement, les investissements publics et privés dans les énergies renouvelables devraient tripler pour atteindre au moins 4.000 milliards de dollars par an.



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

Christian Brice Elion (Congo) ; Formation : le Congo va se doter d'un institut des hautes études maritimes et fluviales ; Agence d'information d'Afrique Centrale ; 21 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.adiac-congo.com/content/formation-le-congo-va-se-doter-dun-institut-des-hautes-etudes-maritimes-et-fluviales-144954>

Le gouvernement a adopté, le 19 janvier à Brazzaville, en Conseil des ministres, un projet de loi portant création d'un Institut des hautes études maritimes et fluviales (IHEMF).

L'IHEMF sera un établissement public de formation doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Celui-ci permettra de former les ressources humaines aux fins de contrôler, sécuriser et protéger les intérêts stratégiques de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.



La création d'une telle structure de formation spécialisée traduit la volonté des pouvoirs publics de mieux préserver les écosystèmes en milieu maritime et dans les eaux continentales au regard des enjeux de l'heure, à savoir le trafic illicite, les vols à main armée, le trafic des êtres humains, la piraterie, l'exploitation illégale des ressources, la pollution.

Autant de défis qui exigent une formation adéquate des cadres et agents évoluant dans les secteurs mais aussi des personnels

chargés d'en assurer la protection et la sécurisation. Le Congo possède une façade maritime de 170 km avec un port maritime en eau profonde classé parmi les plus importants du golfe de Guinée.

Le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Éric Dibas-Franck, salue la décision prise par le gouvernement de mettre sur pied l'IHEMF. C'est « une décision à saluer, car l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales n'est pas un catalogue d'intentions », dit-il.

Et de poursuivre : « Pour qu'elle soit efficace et pérenne, et afin que notre économie bleue soit durable et prospère, il est déterminant que tous ceux qui concourent à l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales soient bien informés. La formation étant une condition sine qua non pour un développement harmonieux ».

Selon le gouvernement, l'institut assurera une formation pédagogique de très haut niveau aux personnels civils et de la force publique en matière de lutte contre les phénomènes d'insécurité maritime et fluviale, de risques sécuritaires et des problématiques environnementaux.

Une fois l'IHEMF mis en place, la République du Congo sera le premier pays de l'Afrique centrale à disposer d'une entité de formation des cadres supérieurs dans les domaines maritime et fluvial où transite une grande partie du commerce extérieur et intra-communautaire.

Notons que jusque-là, les pays francophones de la région d'Afrique de l'Ouest et du centre forment leurs ressortissants à l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, ou ailleurs.



Hector Nammangue (Togo) ; Travaux d'équipement et de raccordement du Forage d'Apédékoè : 250 000 habitants auront accès à de l'eau potable ; VerTogo ; 23 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/travaux-dequipement-et-de-raccordement-du-forage-dapedekoe-250-000-habitants-aurent-acces-a-de-leau-potable/>



Au dernier Conseil des ministres, le Gouvernement a examiné et adopté un projet de décret déclarant d'utilité publique et autorisant les travaux d'équipement et de raccordement du forage de 40m³ par heure sis à Apédokoe au nouveau château d'eau de 1300m³ en construction à Sagbado.

Le forage d'Apédokoè, d'un débit de 960 m³ par jour, est pris en compte dans le dimensionnement du château d'eau de Sagbado pour permettre l'accès au service public





d'eau potable des populations du Grand Lomé en général et, en particulier, celui des populations de ladite localité et ses environs.

Ce projet d'amélioration de l'alimentation en eau potable de Lomé qui s'inscrit dans la feuille de route gouvernementale permettra à 250.000 habitants de Sagbado et ses environs d'avoir accès à l'eau potable et d'améliorer les performances techniques et opérationnelles de la société togolaise des eaux (TdE) en matière d'exploitation du service public d'eau potable, fait savoir le Gouvernement dont l'ambition est d'atteindre un taux de 100% de desserte en eau potable en 2050.

« Aujourd'hui, on a une structure de forage existante que l'on souhaite raccorder à un château d'eau. Ce donc des efforts qui sont déployés désormais pour rendre plus accessible l'eau potable à nos concitoyens. Un forage implique le déplacement des populations vers le point d'eau. Mais son raccordement à un château d'eau va entraîner la distribution vers les citoyens. C'est cet effort que le Gouvernement essaye de faire pour renforcer les châteaux d'eau existant et en construire également de nouveaux pour faire en sorte que nos populations puissent avoir de l'eau potable », explique Akoda Ayéwouadan, le porte-parole du Gouvernement.

C'est une réponse face à la croissance de la population du Grand Lomé, avec plus de 1,8 million d'habitants répartis dans 13 communes selon le gouvernement en 2021.

42

Les objectifs gouvernementaux à mi-chemin sont de l'ordre de 85% taux de desserte nationale en 2025. Selon Akoda Ayéwouadan, ce projet est un élément d'un vaste projet d'accessibilité à l'eau potable, non seulement pour le Grand Lomé, mais c'est un projet qui s'inscrit sur toute l'étendue du territoire nationale. « Le projet PASSCO est à dans sa 3^e phase actuellement et vise à doter les localités des savanes et de la Kara de points d'eau, de forage, de mini adduction d'eau. On a aujourd'hui, dans notre pays, un vaste projet qui permet d'ores et déjà d'avoir un accès à l'eau potable à près de 70% », dit-il.

En lien avec la feuille de route gouvernementale 2020-2025, l'Etat fait donc des investissements conséquents dans le secteur. En 2022, les 23 milliards de F CFA consacrés au secteur de l'eau dans le la loi de finance ont permis d'installer plus de 300 pompes hydrauliques, réaliser 400 forages dans les régions de la Kara et des Savanes.

Plus de 60 milliards sont prévus pour l'année 2023. Le gouvernement vient de doter le ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise de cinq foreuses flambant neuf qui seront dispatchés dans les 5 régions du pays. « 417 postes d'eau autonomes seront construits en 2023 dans les régions Maritime, Plateaux, Centrale et Kara grâce à ces foreuses », fait-on savoir au ministère de l'hydraulique villageoise.

De nouvelles foreuses

L'infrastructure vient s'ajouter aux nombreux projets mis en œuvre pour soulager la population et lui permettre de disposer d'une eau propre pour la consommation.





Le gouvernement a d'ailleurs doté récemment le ministère de l'Eau et de l'hydraulique villageoise de 5 nouvelles foreuses « ultra sophistiquées » pour faciliter la réalisation des forages sur toute l'étendue du territoire. Elles permettront surtout d'accroître le taux de desserte en eau potable en milieu rural.

En rappel, à la dernière table ronde organisée par le Gouvernement en Décembre 2022, les partenaires techniques et financiers du Togo ont promis d'accompagner le Togo dans quête de l'eau potable pour sa population. C'est ainsi la Banque Mondiale s'est engagée à hauteur de 100 millions de dollars, et l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 40 millions d'euros et une subvention de 10 millions d'Euros. La Banque Ouest africaine de développement (BOAD) s'est également engagée à hauteur de 80 millions de dollars pour accompagner les projets d'investissements.

L'Union Européenne promet mobiliser 21 millions d'euros pour une garantie qui permettra de soutenir une institution qui interviendrait au nord du pays. Les investissements sont chiffrés à 270 milliards de francs CFA d'ici 2025, 600 milliards à l'horizon 2030 et 1 433 milliards d'ici 2050.

Code Nature

Fadjime Hossou (Ghana) ; Au Ghana, un mur contre la pollution plastique ; Code Nature ; 23 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://fadjimehossou.mondoblog.org/ghana-un-mur-contre-la-pollution-plastique/>

Au cours de la première semaine du Climate Change Journalism Fellowship (CCJF22) à Accra, j'ai été marqué par l'ingéniosité de Jonas Zomelo. Dans la localité d'Azizanya, à

109 kilomètres à l'Est de la capitale ghanéenne, ce jeune charpentier construit des murs en bouteilles plastiques et tente de faire passer un message. Ce mur nous invite à faire barrière à la pollution plastique.



Clôture réalisée avec des bouteilles plastiques dans la localité d'Azizanya à 109 km à l'Est de la capitale ghanéenne. Crédit : Fulbert ADJIMEHOSSOU

44

Un logis, construit avec des plastiques recyclés. Ce n'est pas une toute première découverte de ma vie de reporter. Des initiatives pareilles se multiplient à travers l'Afrique. L'Unicef érige même des salles de classe faites de plastique recyclé dans certaines communautés, comme « une solution pour lutter contre la pollution plastique ». Cependant, l'histoire du mur plastique aux encablures de la plage d'Ada est singulière.

Modeste, mais fascinante, la maison de Jonas Zomelo force le détour. Construite aux encablures de la lagune côtière d'Ada Azizanya à 109 kilomètres à l'Est d'Accra, elle se compose de murs en bouteilles plastique recyclées, soutenues par du bambou. C'est tout un art auquel ce jeune ghanéen résident sur la côte s'adonne.

« Je voyais souvent ces bouteilles traîner un peu partout. J'ai alors décidé de les rendre utiles à nouveau », confie-t-il. Le processus de construction est un peu complexe, mais seul, sans apprenti, ce charpentier qui s'illustre dans le recyclage de déchets reste figé sur ses objectifs. En les surmontant les unes sur les autres, Jonas relie les bouteilles par des cordes pour les consolider. *« J'essaie d'améliorer la technologie au fil des jours. Comme vous voyez, je transforme les plastiques en des cubes pour des murs plus attrayants »*, ajoute-t-il.





Jonas Zomelo construit des murs avec des bouteilles en plastique. Crédit Photo : Fulbert ADJIMEHOSSOU

Un colibri

Le Ghana génère 0,84 million de tonnes de déchets plastiques par an, dont moins de 10 % sont recyclés. Récemment, le pays a reçu des financements pour intensifier ses efforts pour lutter contre la pollution plastique marine. Cette réutilisation des bouteilles plastique à travers une technique de construction d'habitats plus écologique, plus durable et moins coûteuse contribue à lutter contre la pollution plastique, un fléau mondial. Jonas Zomelo montre ainsi que les efforts individuels, à terme, peuvent réduire le flux des déchets plastiques. « Je suis conscient que ce que j'arrive à recycler est minime par rapport au flux produit. Mais c'est déjà quelque chose. Au début, les gens se demandaient ce que je pourrai bien faire avec les plastiques en les collectant. Avec le temps, ils ont compris l'enjeu. Certains demandent que je vienne reproduire ça dans leurs maisons », souligne-t-il.

Les bouteilles ramassées sont nettoyées. Tout le travail de construction de murs en bouteilles plastique est manuel et peut prendre plusieurs jours. « En quatre jours, j'arrive à terminer un mur complet. Je peux le faire en moins de temps que ça », fait savoir Jonas Zomelo. Son ambition, c'est de pouvoir utiliser les déchets plastiques pour faire beaucoup de choses. « Je veux fondre ces sachets collectés et les mélanger à des substances pour fabriquer des objets », dévoile-t-il. Jonas n'ignore pas qu'il peut se faire de l'argent par le recyclage. Mais, pour l'instant, il travaille à améliorer son art et à le transmettre pour plus d'impacts.

Un mur symbolique

A travers le mur de Jonas Zomelo, on peut lire un appel. Celui de faire tous barrière à la pollution plastique. Érigé non loin de la plage, il voudrait dire que nous devons préserver

les océans et les plans d'eau contre le rejet des déchets plastiques. C'est une responsabilité individuelle et collective, au risque de se laisser étouffer par ces matières.

Selon les estimations de l'OCDE, la production de plastique a explosé, passant de 2 millions de tonnes en 1950 à 460 millions de tonnes en 2019. Ainsi, 353 millions de tonnes de déchets sont générées, dont moins de 10% sont actuellement recyclées et 22% sont abandonnées dans des décharges sauvages, brûlées à ciel ouvert ou rejetées dans l'environnement. Agissons.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Gabon : le pays est sollicité pour la 9^e Conférence sur les océans de 2024 en Grèce ; Afrik21 ; 23 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/gabon-le-pays-est-sollicite-pour-la-9e-conference-sur-les-oceans-de-2024-en-grece/>



46

Pays hôte de la 9^e Conférence sur les océans en 2024, la Grèce compte sur la participation active du Gabon, en sa qualité de « champion africain de l'environnement ». C'est le message délivré le vendredi 13 janvier 2023 à Libreville par le chef de la diplomatie grecque, Nikos Dendias.

La Grèce reconnaît le leadership africain du Gabon, en matière de protection de la biodiversité. Dans le cadre de la 9^e Conférence sur les océans (Our océan Greece 2024) que le pays d'Europe du Sud-est organise en 2024, l'expertise et modèle gabonais sont sollicités. « *Le Gabon est un pays majeur sur la scène internationale en matière*





d'environnement. C'est le cas pour le climat, mais aussi la biodiversité et les océans. Le Gabon est d'ailleurs le premier pays au monde à s'être engagé à préserver 30 % de ses aires marines. C'est pourquoi nous comptons beaucoup sur son implication dans la perspective de la Conférence sur les océans que nous abriterons l'année prochaine », explique un diplomate grec, venu à Libreville le 13 janvier 2023 pour accompagner son ministre des affaires étrangères Nikos Dendias.

Il s'agit de la deuxième rencontre du genre, entre les autorités gabonaises et grecques. La première a eu lieu le 25 juillet 2022 à Athènes en Grèce. L'ancien le ministre gabonais des Affaires étrangères, Michaël Moussa ADAMO avait alors pris part à la Réunion préparatoire de la 9^e conférence internationale « Our océan Greece 2024 » au côté de son homologue grec, Nikos DENDIAS, des représentants des missions diplomatiques accréditées en Grèce, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) de protection de la nature. L'objectif de cette réunion préparatoire était d'examiner les moyens et faire face aux conséquences du changement climatique, de la surpêche et de la pollution marine.

Gabon, pays modèle

Pays exemplaire en matière de protection de la nature, le Gabon a été choisi, en janvier 2017, pour coordonner le Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur les changements climatiques (CAHOSCC). La sollicitation dont il fait l'objet pour l'organisation de la 9^e Conférence sur les océans, n'est pas fortuite. En 2022, le gouvernement gabonais a créé un réseau de 20 aires marines protégées au Gabon, soit 9 parcs marins et 11 réserves aquatiques couvrant 26% de l'espace marin gabonais.

La conférence sur les océans, qui a été organisée pour la première fois en 2014, est une initiative du Secrétaire d'État américain de l'époque et actuel envoyé présidentiel pour le climat, John Kerry, « *L'Océan est la source de tout* » avait-il soutenu.

L'océan est un tampon vital contre le changement climatique, absorbant environ 25 % de toutes les émissions de dioxyde de carbone. Plus de 3,5 milliards de personnes dépendent des océans pour leur sécurité alimentaire, tandis qu'environ 120 millions de personnes travaillent directement dans les activités liées à la pêche et à l'aquaculture. La majorité de ces travailleurs vivent dans les pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés.



Hamidou Traore (Burkina Faso) ; Contamination des ressources en eau par les pesticides : quand l'eau devient la mort ! ; Afrique Durable ; 23 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://afridurable.net/contamination-des-ressources-en-eau-par-les-pesticides-quand-leau-devient-la-mort/>



Un maraîcher cultivant de la salade dans le lit du barrage de Boulmiougou, en plein Ouagadougou

48

L'épandage généralisé et incontrôlé des pesticides contamine gravement les maigres ressources en eau du Burkina qui, déjà se raréfient sous l'effet conjugué de la crise climatique et d'une pression croissante. Une situation qui expose les générations actuelle et future à une calamité hydrique avec de graves problèmes de santé publique et, à d'énormes pertes économiques. Même la biodiversité n'est pas épargnée par ce péril. Une eau continuellement empoisonnée face à une explosion démographique. Le danger n'est plus imminent. Il est déjà là !

Le Burkina Faso est désavantagé en matière d'eau à cause de sa position géographique. Des spécialistes comparent cette position à celle d'une « cuvette de soupe renversée ». Ce qui signifie que la grande partie de l'eau que le Burkina reçoit s'écoule vers les autres pays. Selon Pascal Nakohoun, directeur des études et information sur l'eau, « notre pays reçoit environ 200 milliards de m³ d'eau sous forme de pluie, mais nous ne retenons même pas plus de 10 milliards. ». En plus, d'autres facteurs aggravent la rareté du liquide précieux au Burkina Faso. Il s'agit notamment de la réduction de la pluviosité induite par le changement climatique, l'évaporation, l'évapotranspiration, les infiltrations et la sédimentation.

Mais le plus grand drame semble être le comportement néfaste de nombres d'usagers à travers la pollution des cours d'eau par l'usage explosif des pesticides : « Si nous polluons le peu d'eau que nous avons et que nous ne pouvons pas l'utiliser pour notre développement, nous condamnons pour le futur » ajoute M Nakohoun. L'usage des pesticides au Burkina Faso frise l'addiction et nuisent dangereusement par ricochet aux ressources en eau du Burkina. Moustapha Congo, Secrétaire permanent de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE) sur un ton de dépit observe que « L'ampleur de la dégradation des ressources en eau par les pesticides est proportionnelle à l'ampleur de l'usage de ces pesticides. Comme vous le savez aujourd'hui, les agriculteurs utilisent à grande échelle ces produits. Dans les champs, aux abords des cours d'eau, il y a une utilisation intense de pesticides. Même devant les concessions, les gens ne se donnent plus la peine d'utiliser la daba pour nettoyer leurs cours. Ils attendent que l'herbe pousse et ils utilisent les herbicides. Vous voyez jusqu'où va le phénomène ? Donc le risque de pollution de l'eau est élevé soit par le ruissellement qui conduit à la pollution des eaux de surface ou par l'infiltration qui présente un risque de pollution de la nappe phréatique. »

Même en pleine capitale les barrages sont contaminés



Destruction d'un champ de bananes dans le barrage de Samendeni par la Police de l'eau des Hauts bassins

En mars 2021, de passage sur une voie serpentant le barrage N° 2 de la ville de Ouagadougou, nous apercevons des personnes qui, à la faveur de la saison sèche, pratiquer le maraichage dans le lit du barrage. Nous décidons d'aller vers elles. Elles sont visiblement heureuses de nous présenter des salades d'une verdure éclatante. Dans la foulée, ils reconnaissent que ce sont les « produits » pour faire allusion aux pesticides, entre autres, qui permettent aux plants de bien se développer... Nous leur désignons du doigt les installations de l'ONEA qui desservent Ouagadougou, la capitale en eau potable et leur demandons si ça ne pose pas problème. L'un d'eux se fonde sur la distance de ces installations (environ 1 km) pour conclure que l'usage des pesticides n'a rien de grave... Jusqu'à présent des citoyens pratiquent de la maraicher-culture dans le barrage avec usage de pesticide. La situation au niveau du barrage de Boulmiougou, situé à l'arrondissement n°06, de Ouagadougou semble pire. Profitant de l'ensablement de cette

retenue d'eau, des maraîchers utilisent une bonne portion pour produire des légumes avec l'usage de pesticides.

Le barrage de Noubila qui assure près de 30% de l'eau potable à la ville de Ouagadougou est également en proie aux pesticides. En effet, le docteur Edouard Lehmann démontre à souhait l'envergure de la pollution de ce barrage par des pesticides et les conséquences que cela implique dans sa thèse : « Évaluation de l'impact des pesticides appliqués dans les zones de production de légumes en zone saharienne : le cas du Burkina Faso », soutenue en fin décembre 2017 après 3 ans de recherche dans la zone et autour du barrage de Noubila.

L'ex candidat à la thèse a mené ses recherches auprès de 540 maraîchers burkinabés actifs sur quatre sites différents du centre du pays en disséquant leur pratique agricole. « Lors de la saison des pluies, nous avons détecté chaque année dans le lac de Loumbila une augmentation des concentrations de pesticides dont certains sont interdits au sens de la Convention de Stockholm, ratifiée par le Burkina Faso. » a écrit le chercheur. Nommés POPs (persistant organic pollutants), ces pesticides qu'il a identifiés sont considérés comme « une grave menace pour la santé et l'environnement », car leur nuisance est durable et persistante. L'étude s'est également intéressée à la qualité de l'eau issue des puits et des forages. Il ressort des résultats que 30% des puits traditionnels creusés dans les champs se sont avérés impropres à la consommation car contaminés aux pesticides. Si la pollution à outrance des ressources en pleine capitale Ouagadougou bat son plein, que dire de celles à l'intérieur du pays ?

50



Les pesticides, la plupart non homologués se vendent comme de petits pains dans toutes les régions agricoles du Burkina

Une addiction à l'échelle nationale et une pollution tous azimuts

Le Burkina Faso vit à 90% de l'agriculture. Le manque de main d'œuvre et la volonté d'un bon rendement sont entre autres les principales raisons de l'usage des pesticides. Les types généralement utilisés par les agriculteurs sont les acaricides utilisés pour tuer les acariens (araignées); les herbicides utilisés pour détruire les mauvaises herbes; les insecticides utilisés contre les insectes, les fongicides destinés à détruire les champignons microscopiques qui attaquent les plantes, les animaux ou les humains.

Le recours aux pesticides inquiète les experts. Moussa Koné, président de la chambre nationale d'agriculture affirme au cours d'un débat sur la question que « l'utilisation des pesticides est systématique » chez les paysans au Burkina Faso. Le représentant de la Confédération paysanne du Faso (CPF), Marc Gansonré, renchérit que la majorité écrasante des paysans utilisent les pesticides sans formation préalable. Certains n'hésitent pas à « goûter » de la langue les pesticides. S'ils piquent, la conclusion de son efficacité est tirée. Malheureusement, dans cet usage massif, le docteur Fousséni Traore, entomologiste à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) affirme que « moins 0,3% des pesticides atteint sa cible et les 99,07 % vont ailleurs, dans l'environnement notamment dans le sol, l'eau ». L'autre manche du problème est que nombreux sont les pesticides non homologués qu'on retrouve abondamment sur le marché. Le docteur Traore précise que ces pesticides que l'on retrouve dans la nature notamment dans les cours d'eau au Burkina sont des « organo-chloré, qui sont très toxiques » et « hautement interdits au Burkina ». Leur « persistance » produit d'énormes dégâts « inimaginables » pour la biodiversité et les hommes. C'est donc essentiellement selon les personnes ressources, des pesticides non homologués qui sont utilisés. L'entomologiste signale qu'en cas de problème de santé par exemple, la prise est « très difficile car les molécules ne sont pas connues ». Souventes fois, on assiste à des détournements d'utilisation de ces pesticides. Ceux par exemple destinés au coton sont utilisés dans le maraîchage.

Pour Moustapha Congo, « au regard de l'ampleur de l'usage des pesticides sur le plan national on peut affirmer que les ressources en eau courent un grand danger ». Il ajoute que l'usage abusif de ces pesticides « est une grande préoccupation pour les acteurs des ressources en eau au regard des risques de pollution... La grande majorité n'est pas homologué. Ce sont des produits qui ont souvent un niveau de toxicité assez élevé, donc nuisibles aux ressources en eau... Même avec les pesticides homologués, il y a des précautions et règles à observer pour minimiser leurs impacts alors que ce n'est pas ce qui se fait ».





Moustapha Congo très inquiet de l'ampleur des ressources en eau à cause de l'usage incontrôlé et abusif des pesticides à l'échelle nationale

L'épandage des pesticides est très accentué dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins qui sont des zones hautement agricoles. Les marchés de ces zones ont la particularité d'être envahi par les pesticides. Dans pratiquement tous les recoins on trouve d'impressionnant étalages où sont exclusivement vendus des pesticides avec des noms assez expressifs pour attirer comme « La Machette ». Ces régions ont également la particularité d'abriter l'essentielle des ressources en eau du Burkina.

52

Les ressources en eau nationale sous l'emprise des pesticides ?

Selon un rapport d'étude de chercheurs intitulé « Agriculture, Eau, Climat et Migration en terre Demi-arides au Burkina Faso » le barrage Ziga qui désert une en grande partie Ouagadougou en eau potable est en contact des pesticides. Ce qui rend « trop élevé le coût de traitement pour l'ONEA », précise l'étude. Outre, le fleuve Mouhoun, le plus grand cours d'eau du Burkina en fait les frais. En rappel, ce fleuve fait environ 1000 km sur le territoire national. Il alimente permanemment une kyrielle de cours d'eau secondaires comme le Kou. Ce fleuve traverse la région du Mouhoun, des Hauts bassins et des Cascades pour continuer en Côte d'Ivoire et au Ghana. Des témoignages et même des cas de mort massive de poisson provoquée par les pesticides sont souventes fois rapportés. En fin 2020, Armel Soumbougma, chef de service ressource en eau de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, reconnaissait que la biodiversité était fortement menacée dans cette ressource à cause des pesticides. Les poissons se raréfient dans ce cours d'eau à cause des produits. Ceux qui y sont, subissent ces produits et deviennent extrêmement dangereux pour l'homme lorsqu'il les consomme. Alors que beaucoup de nos poissons d'eau douce proviennent de cette partie du Burkina. « Lorsque les pesticides intègrent un organisme vivant, ils deviennent plus dangereux et nuisibles » nous révèle le chef de service. Outre, l'ONEA utilise l'eau de ce fleuve pour desservir des grandes villes comme Dédougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, etc en eau potable. Et le danger avec les pesticides comme le dit M. Congo, « Un polluant qui s'introduit dans un cours d'eau ne se



limite pas à rester là où il tombé. Il va aussi loin possible avec l'eau qui l'entraîne à des kilomètres ».

Un important barrage comme le barrage de Samendeni dans les Hauts-bassins n'est pas épargné par le fléau. En effet, il ressort du « Rapport de mission Contrôle du respect de la bande de servitude du Barrage de Samendeni Période concernée : 29 au 31 Mai 2019 » qu'en : « moins de deux ans après la mise en eau du barrage, l'occupation de bande de servitude voire la cuvette du plan d'eau en certains endroits pour la production des cultures maraîchères par les populations ayant été indemnisées est une réalité dévastatrice de la retenue. Aussi l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques dans la bande de servitude va détériorer rapidement la qualité des eaux. Si la tendance n'est pas inversée, il est fort probable qu'on assiste à un envasement rapide du barrage et au phénomène d'eutrophisation qui détruira toute vie aquatique. Ainsi la suite du programme sera compromise et tout l'investissement sera réduit à néant pour des intérêts égoïstes de certains individus. » Rappelons que ce barrage est construit sur le fleuve Mouhoun et est le troisième barrage le plus important du Burkina Faso après ceux de Bagré et de Kompienga. Il s'étend sur plus de 10 000 ha de terre, avec une capacité de 1 milliard 50 millions de mètres cubes d'eau.



Très souvent, l'on constate des morts massives de poisson causées par la pollution des eaux

Selon la deuxième monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso, environ 350 espèces de plantes, 12 espèces de mammifères sauvages, 19 espèces d'oiseaux, 24 espèces de reptiles et 48 espèces de poissons sont menacées d'extinction.

Perturbateurs endocriniens et graves problèmes de santé publique

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit un perturbateur endocrinien comme une « substance ou mélange exogène modifiant la (les) fonction(s) du système endocrinien et provoquant ainsi des effets sanitaires nocifs dans un organisme intact, sa descendance, ou ses sous-populations ». Nombre des perturbateurs endocriniens proviennent des pesticides.

La thèse du docteur Edouard Lehmann révèle sur les populations autour du barrage de Moumbila que « Les concentrations détectées dans les cheveux sont préoccupantes, car plus élevées que dans d'autres régions du monde et indiquent une exposition à des substances classées perturbateurs endocriniens et cancérigènes ». Il est également écrit que la « population, en particulier les enfants, est exposée à des concentrations de perturbateurs endocriniens et à des cancérigènes potentiellement dangereuses ».

Les perturbateurs endocriniens sont suspectés d'être à base de nombreuses pathologies chroniques ou développementales : troubles hormonaux et leurs conséquences (infertilité, puberté précoce, obésité, maladie thyroïdienne...), mais aussi malformations congénitales, cancers hormono-dépendants, et même troubles de l'immunité. Des experts indiquent que les effets sur la santé humaine qui « pourraient être liés à une exposition à ces produits incluent l'apparition de cancers du sein, de la prostate et des testicules, une baisse de la quantité et de la qualité du sperme, des troubles comportementaux ou mentaux et des perturbations des fonctions immunitaire et thyroïdienne chez l'enfant ».

54

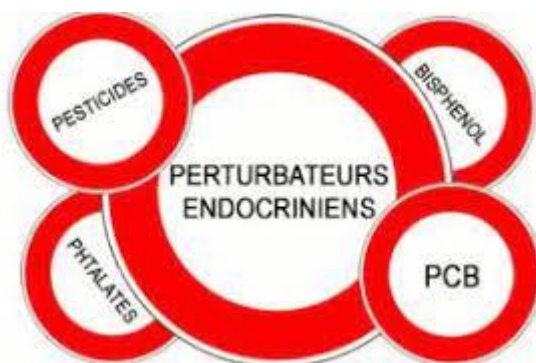
De plus en plus, au Burkina, on assiste à un taux élevé d'infertilité chez les hommes et les femmes. Les centres de santé reçoivent de plus en plus d'enfants souffrant de cancer. Un article publié le 26 février 2019 par L'Observateur Paalga sous le titre « MALADIES RARES : LES CANCERS DE L'ENFANT DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTS AU BURKINA » met un lien entre l'explosion du cancer chez les enfants et les pesticides. Répondant à une question sur la cause du cancer des enfants, le





DR. Les enfants paient un lourd tribut des pollutions par les pesticides

a cité des « facteurs environnementaux » dont « les pesticides ». D'autres maladies comme l'insuffisance rénale bat également son plein. Il n'est pas rare d'entendre de nos jours des agents de santé parler de l'explosion des troubles menstruelles chez les femmes au Faso. Faut-il lier toutes ces pathologies cela aux seuls pesticides ? En tout cas la question mérite d'être posée... L'un des pesticides interdits ailleurs mais qui est énormément utilisé au Burkina est l'atrazine. Ce pesticide est signalé comme un concentré de perturbateur endocrinien... Un rapport de de l'ONG Générations futures, publié en juin 2020 montre que des traces de « pesticides retrouvés dans l'eau du robinet sont majoritairement des perturbateurs endocriniens suspectés ». Les données « montrent clairement que des pesticides sont fréquemment retrouvés dans l'eau du robinet en France (dans 35,6% des analyses les recherchant) et que parmi les résidus retrouvés, les molécules CMR (cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques) et/ou suspectées PE représentent plus des trois quarts des quantifications individuelles de pesticides », indique le rapport. L'herbicide atrazine interdite depuis une dizaine d'année y est pour quelque chose. Au Burkina, un haut cadre de l'ONEA nous confiait que les « installations » de son institution ne permettaient d'éliminer tous les polluants qui se retrouvent dans les ressources en eau du pays.



Dans tous les cas, le « **Quatrième rapport sur l'état de l'environnement au Burkina faso sp / cndd** » – publié décembre 2017 souligne que « les pesticides et herbicides génèrent... des maladies chroniques (cancers,) et malformations, par le biais de leur accumulation le long de la chaîne alimentaire ». Ce qui aura comme effet domino, un impact négatif au plan économique en ce sens que la productivité du secteur agricole prendra un coût à cause des « pertes de capacité de travail » des paysans tombés malades à cause des pesticides. Les coûts de traitement et d'hospitalisation mobilisent beaucoup d'argent et la famille et des proches qui devront à leur abandonner leur activité pour au chevet du malade.

Plus de 10 milliards de pertes par an

56

Une main d'œuvre malade dans un secteur aussi stratégique qu'est l'agriculture ne peut qu'entraîner une récession économique d'envergure nationale. C'est d'ailleurs ce que prouve le « Quatrième rapport sur l'état de l'environnement au Burkina faso sp / cndd ci-dessus cité en indexant le « coût de l'inaction » gouvernementale. « L'utilisation actuelle de produits chimiques dans ce secteur (agriculture ndlr) engendre des pertes pour l'économie et la population de 10,9 milliards de FCFA par an (soit 24,2 millions de dollars USD) ».

L'eau étant au cœur de la vie des êtres vivants, il devient impérieux d'agir pour changer la donne. Sinon si l'on ne prend garde, les supplices que le terrorisme afflige au Burkina risque d'être un épiphénomène face aux conséquences apocalyptiques de la pollution des ressources en eau. Le coût de l'inaction risque d'être irréparable. Pourtant des études notamment du Groupe de Recherche et d'Analyse Appliquées pour le Développement (GRAAD), intitulée « Coût des mauvaises pratiques dans l'usage des produits chimiques dans le secteur agricole » montrent qu'en investissant « 1 F. CFA dans des politiques ou actions de remédiation, l'Etat gagne en moyenne 2 F. CFA, soit de 2 fois les sommes dépensées ou investies. Ce chiffre est de 2,21 pour les catégories économiques (santé et qualité de vie, capital naturel et inefficiences dans les ressources) et de 1,78 FCFA par franc investi pour les domaines environnementaux (eau, air, bruit, sols et forêts, déchets, énergie et matière) ». Sur la pratique agricole, le GRAAD révèle que « 1 FCFA investi dans les modes de production durables rapporte en moyenne 11,31 FCFA ».

Parole digne d'intérêt de Moustapha Congo

« Si les sources d'approvisionnement en eau sont polluées, notamment les eaux de surface et les eaux souterraines, il y a risque de santé publique car les polluants sont toxiques. La pollution réduit forcément la quantité des ressources utilisables disponibles parce que l'eau polluée ne saurait être utilisée sans traitement spécifique. Il y a des cas où la pollution est irréversible donc cette eau reste inutilisable. Dans le cas où la pollution peut être traitée, il est à noter qu'il faut utiliser beaucoup plus de moyens techniques et financiers pour ce traitement, ce qui peut conduire à l'augmentation du coût de la facturation de la consommation et donc difficile à supporter pour les populations ».

Cette cadence de contamination des ressources en eau du Burkina, fonde à être pessimiste quant à la possibilité du Burkina Faso d'atteindre le point 6 des Objectifs du Développement Durable (ODD) en rapport avec l'accès universel à une eau salubre.



57

Hamidou Traore (Burkina Faso) ; L'ABN créé un fonds d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger ; Afrique Durable ; 24 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://afridurable.net/labn-cree-un-fonds-dadaptation-au-changement-climatique-dans-le-bassin-du-niger/>



La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre Augustin Kabore



Ce jeudi 19 janvier, les responsables de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) étaient en concertation à Ouagadougou pour analyser et valider un plan de financement « innovant et durable » des projets de développement socio-économiques.

C'est par la décision N° 2 du 11ème Sommet des Chefs d'Etat tenu à Cotonou le 08 janvier 2016, que ce fonds a été consacré. Il a été baptisé Fonds Régional d'Adaptation au Changement Climatique (FRACC) et mécanisme pour le Paiement des Services Environnementaux (PSE). Selon le ministre burkinabè de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement, docteur Augustin Kaboré, qui préside le Conseil des ministres de l'ABN, ce fonds vise à « mobiliser à l'échelle du Bassin les ressources financières endogènes pour la mise en œuvre d'investissement structurants et l'accroissement de la résilience des populations vis-à-vis des impacts des changements climatiques ». Concrètement, le ministre n'a cessé de marteler que ce fonds permettra de financer les défis de développement que sont notamment la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie ; le développement économique et l'intégration régionale ; le partage des bénéfices mutuels. C'est dans le but de rendre opérationnel dans les meilleurs délais le FRACC que le comité Ad'hoc mis en place s'est séjourné dans la capitale burkinabè pour mener une réflexion approfondie avec les grandes catégories d'acteurs du Burkina Faso.



Le ministre a salué un financement endogène

le Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) représenté par le directeur technique par intérim de l'ABN, Niandou MOUKAÏLA, a salué la mise en place de ce fonds qui, selon lui, assurera un « autofinancement conséquent et une viabilité certaine de la mise en œuvre de projets et programmes de développement ». Se réjouissant des potentiels mobilisables, le directeur a ajouté que cette initiative permettra de concrétiser

les objectifs et la vision commune des chefs d'état à travers les missions assignées à l'ABN.



Une vue des participants

Pour sa part, Christine Vyaho Gbedji, présidente du comité ad 'hoc, et chargée de la supervision de l'opérationnalisation du FRACC dans chaque pays membre, a particulièrement salué le fait que ce financement sera fait par les africains et pour les africains. Ce qui est une grande fierté pour elle.

Le ministre s'est engagé en sa qualité de Président du Conseil des Ministres de l'ABN, devant le Comité Ad 'hoc et le Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger à soutenir le processus d'opérationnalisation du FRACC et de mener un plaidoyer auprès de ses pairs dans les huit autres pays pour faciliter la tenue des rencontres de réflexion avec les différents acteurs.



John Tsongo (RDC) ; Goma : Des habitats dans la rue pour réclamer la desserte en eau ; Naturel CD ; 24 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <http://naturelcd.net/2023/01/24/goma-des-habitants-dans-la-rue-pour-reclamer-la-desserte-en-eau/>



Photo naturelcd

60

<< L'eau c'est la vie ! Quiconque nous prive de l'eau, nous cache vie, et nous force donc à la mort...>>. C'est ce message que scandaient unanimement ce Mardi 24 Janvier 2023, les habitants des quartiers Virunga et Murara de la commune de Karisimbi en ville de Goma, pour réclamer la desserte en eau potable dans leur entité.

Munis des calicots, des bidons vides et des mégaphones, ces habitants visiblement en colère sont partis des Virunga jusqu'au bureau de la Regideso en passant par les ronds-points Cigners, Tschukudu et des banques en plein centre ville de Goma au Nord-Kivu.

<< Depuis plus de deux mois, l'eau ne coule plus dans nos robinets. Nous souffrons beaucoup. Et pour nous les femmes, c'est encore pire. Imaginez, nous avons besoin de l'eau potable pour faire notre bain intime, pour faire la vaisselle, pour entretenir nos latrines et lessiver nos habits. Mais rien de ces opérations ne se réalise faute d'eau...>>. s'est lamentée Madame Rachel MULULU Kisonia, habitante des Virunga et une des manifestantes.



À la Regideso où les manifestants ont été reçus par le directeur provincial et quelques membres de son cabinet, un échange franc précédé de la lecture du mémorandum a été tenu.

Il a alors été question en ce moment pour le directeur provincial de cette entreprise publique, de reconnaître les revendications des manifestants exprimées ce jour, pour réclamer ce qui leur est de droit : l'accès à l'eau potable.

Son échange a alors surtout pris en compte les recommandations couchées dans le mémorandum des manifestants. Parmi ces recommandations l'on note par exemple : la suppression par la Regideso du système de distribution d'eau par les camions citernes, le remplacement de la tuyauterie vétuste par une tuyauterie récente, la facturation non forfaitaire et sous contrôle du compteur, de l'eau consommée par les abonnés; l'entretien d'une communication lucide et permanente entre la Regideso et la population, la desserte de la population en eau en suffisance et de façon permanente et régulière...

61

Mise en garde sévère...

Dans le même mémorandum, les manifestants ont par la suite mis en garde les responsables de la Regideso.

<< Nous demandons à la Regideso de résoudre urgemment ce problème de manque d'eau. Sinon, tous les cas de noyade, des maladies hydriques, des violences sexuelles,... dont sera la population suite à la recherche de l'eau, vous la Regideso en serez responsable ! Et nous, en tant que population, nous saisissons la justice contre vous !...>>, ont mis sévèrement en garde la Regideso les populations, par le biais du lecteur du mémorandum, Monsieur Semuhanya.

Mais la Regideso baisse les tensions...





<< Réclamer l'eau, c'est votre plein droit et la constitution vous le garantie en son article 48...>>, A répondu aux manifestants, le directeur de la Regideso, Monsieur David ANGOYO.

Il a ensuite expliqué les raisons des coupures recurentes d'eau à travers la ville. **<< Nous faisons face à un déficit de réservoirs, d'énergie électrique, et le comportement de certains abonnés qui ne s'acquittent pas, nous fait défaut...>>** A-t-il expliqué. Mais sinon, a-t-il poursuivi, **<< nous nous battons pour que l'eau vous arrive, même avec des moyens de bord...>>**.

62

Le directeur a en plus fait savoir, qu'une desserte en eau potable en quantité, est aussi dictée par la disponibilité des moyens conséquents. **<< Sans argent, sans moyens, il est difficile de répondre aux besoins en eau de la population...>>**, A-t-il précisé.

Pénurie d'eau... Manque de volonté ou des moyens ?

En dépit des explications du directeur, les manifestants n'ont pas cru. Ils brandissent ce qu'ils qualifient de manque de volonté de la part de la Regideso à fournir de l'eau à la population.

<< Les 11, 12, et 13^{ème} jours, l'eau coule toujours dans les robinets. Et le 15, le service de la Regideso nous arrive avec des factures. Nous avons compris que c'est devenu une routine. Il est souvent question de mettre le client en confiance, pour qu'il ait le courage de payer la facture, qui est souvent aussi forfaitaire... Et pourquoi la Regideso ne nous envoie de l'eau qu'à quelques jours du recouvrement ?>>, regrette et s'interroge Kamabu YOBU, femme visiblement déçue.

<< Ça dénote donc un manque de volonté, ce fait que l'on ne nous serve pas en eau...>>, ajoute-t-elle encore une fois. Et à Rachel de la soutenir : **<< nous avons déjà menées des enquêtes. Les tuyaux ne sont pas bouchés, mais l'eau ne nous parvient toujours pas... c'est donc un manque de volonté comme l'a si bien dit mon amie d'en face...>>**.



Et pour répondre, la démographie s'invite...

<< La ville de Goma connaît une croissance démographique du jour au lendemain. Et les ouvrages que nous avons rencontrés, ne répondent plus aux besoins de la population, car ils vont croissants. Et c'est donc normal que vous puissiez vous plaindre dans ce sens. Pour essayer de répartir la quantité dont nous disposons, nous la distribuons par le système de rationnement. Et là, on dessert les populations par quartier ou entité. Raison pour laquelle, vous trouverez à Majengo, les gens puiser de l'eau, alors que côté Virunga les autres chôment !...>>, A expliqué David ANGOYO.

Il faut donc des solutions durables...



Le directeur Provincial de la REGIDESO

La solution au problème d'eau à Goma et dans d'autres villes du Nord-Kivu, doit donc être pensée, de façon à prendre en compte les projections de croissance démographique des années à venir... et c'est d'ailleurs pourquoi, le Nord-Kivu dispose désormais d'un « plan directeur » de desserte en eau potable. << **C'est un plan qui prend en compte les questions de projection démographique. Il prend également en compte les villes de Beni-Butembo...**>>, a précisé le directeur avant de chuter par une désolation : << **Le secteur de l'eau en RDC n'attire pas les investisseurs, car il est peu rentable. Nombreux investisseurs sont souvent intéressés par le secteur des mines, qui leur rapportent directement et suffisamment d'argents... Voilà, ce qui nous affecte malheureusement...**>>. A-t-il conclu.

Croissance démographique, pression démographique dans et autour de la ville de Goma suite à l'afflux massif des populations fuyant la guerre dans les territoires de Rutshuru et du Nyiragongo, les infrastructures hydriques de Goma ont du mal à supporter la charge. Et les conséquences sur la population sont irrémédiables, qu'il est donc urgent, que les



stratégies en aménagement du territoire et les urbanistes s'y penchent, sinon le problème restera existentiel et pérenne et les citoyens ne feront qu'en payer le prix.

Le Papyrus

Edem Dadzie (Togo) ; Éducation au climat : Un des fondements essentiels pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ; Le Papyrus ; 27 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://lepapyrus.info/education-au-climat-un-des-fondements-essentiels-pour-atteindre-les-objectifs-de-laccord-de-paris/>

Le 24 janvier 2023, l'on a célébré la Journée internationale de l'éducation. Ce fut l'occasion de rappeler que l'éducation au climat est incontournable dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. L'article 12 de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat en fait une mention claire.

L'éducation aux changements climatiques peut fournir à tout un chacun, jeunes et moins jeunes, les connaissances et les compétences nécessaires pour faire face aux changements climatiques, tant pour renforcer la résilience face à des conditions météorologiques de plus en plus sévères et imprévisibles que pour exploiter les nombreuses possibilités offertes par des économies propres, durables et justes.

L'éducation aux changements climatiques, surtout pour les jeunes, fait actuellement cruellement défaut à l'échelle mondiale. Selon un récent rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), les jeunes ne sont pas satisfaits de la qualité de l'éducation au changement climatique qu'ils reçoivent actuellement. 27% des personnes interrogées déclarent qu'elles ne sont pas du tout en mesure d'expliquer ce que sont les changements climatiques et 41% disent qu'elles ne sont capables d'en expliquer que les grands principes.

Lors de la CoP 27 (Égypte 2022), une table ronde ministérielle spéciale sur l'éducation aux changements climatiques s'est tenue et les gouvernements ont adopté un plan d'action quadriennal visant à concrétiser les activités spécifiques qui ont été convenues en principe à Glasgow (CoP 26-2021). Le plan prévoit une plus grande coopération régionale et internationale en matière d'éducation aux changements climatiques par le biais de dialogues, d'ateliers et de consultations au cours des prochaines années, ainsi qu'un soutien accru à ACE (Action for Climate Empowerment (ACE) : une boîte à outils essentielle pour l'éducation au climat), et une amélioration des rapports.

Aujourd'hui, il est important que l'on évolue vers l'écologisation des écoles. C'est à cela que contribue l'association Afrique Eco 2100 au Togo, par la création de clubs environnements pour l'éducation à l'environnement et aux changements climatiques.





John Tsongo (RDC) ; Que pense le Dr Rachel MAGURU sur le manque d'eau sur la santé de la femme ; Naturel CD ; 27 janvier 2023.

Pour accéder à la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=WRZ-dBuoELI>



John Tsongo et Denise Kyalwahi (RDC) ; Portrait : coordonnateur provincial de la régie du service public de l'eau à Goma, Jules SIMPENZI ; Naturel CD ; 27 janvier 2023.

Pour accéder à la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=Cfr6cESi1ms>

Pour accéder à l'article : <http://naturelcd.net/2023/01/27/nord-kivu-la-gouvernance-et-desserte-en-eau-une-innovation/>

65



Jules SIMPENZI BANGA coordonnateur de la régie provinciale du service public de l'eau de Nord Kivu Crédit photo: Denise Kyalwahi

La << **Régie provinciale du service public de l'eau** >>, c'est la nouvelle autorité suprême de régulation des enjeux autour de la desserte, la gouvernance et la gestion des investissements dans le secteur de l'eau en province du Nord-Kivu en République Démocratique du Congo, conformément à la loi sur l'eau datant de 2015.





La régie provinciale du service public de l'eau, qu'est-ce exactement ? quelles sont ses responsabilités ? Quelles sont ses forces, ses limites et ses innovations ? c'est autour de toutes ces préoccupations que cet article tente d'apporter des réponses.

En effet, lors d'un entretien à bâton rompu avec le coordonnateur de la Régie provinciale du service public de l'eau au Nord-Kivu Monsieur Jules SIMPENZE Banga, ce Jeudi 26 Janvier 2023 à Goma, il a été question de tirer au clair tout ce qui se rapporte au service dont il est désormais responsable depuis Mai 2022, conformément à un arrêté signé par le gouverneur militaire du Nord-Kivu, le lieutenant Général Ndimba Kongba Constant.

Naturelcd: Bonjour, Jules SIMPENZE Banga ! Vous êtes depuis Mai 2022, le coordonnateur de la Régie provinciale du service de l'eau, pouvez-vous nous le présenter s'il vous plaît ?

Jules: Merci beaucoup ! La régie provinciale du service public de l'eau est, comme vous venez de le dire, un nouveau service technique, qui va appuyer le gouvernement provincial du Nord-Kivu, dans son rôle de maîtrise d'ouvrages. Et ce rôle de maîtrise d'ouvrage a été conféré aux provinces par la loi 15/026 du 31 Décembre 2015, relative à l'eau.

Ladite loi a consacré une réforme très importante, à l'apport d'eau potable, c'est une loi qui a décentralisé les compétences au niveau du service public de l'eau et c'est une loi qui a ouvert la concurrence à tout le monde dans le secteur de l'eau, du moins en terme d'investissements.

Donc, le monopole dont jouissait la Regideso dans le temps, a été annulé par la loi relative à l'eau et le secteur a été libéralisé, et a donc été ouvert à d'autres opérateurs.

Naturelcd: De ce fait, que vient faire concrètement faire la régie ?

Jules: La régie vient donc servir de bras droit au gouvernement provincial, dans la mise en œuvre de cette loi de 2015. Parce que la loi elle-même, demandait aux provinces, de se doter des régies provinciales, pour s'occuper des ouvrages du secteur d'eau potable.

Naturelcd: Quel est de ce, la mission de la régie ?

Jules: Elle a la mission de suivre le développement des ouvrages. Cela suppose les entretiens, les extensions, des réseaux d'eau potable. Le gouverneur étant trop pris à la tête de la province, ne saura pas s'occuper de tous les détails. C'est pourquoi la régie va être là, pour le faire et lui faire rapport.

La régie a aussi pour mission, de pouvoir suivre les contrats, des services publics de l'eau que l'autorité provinciale va signer avec les opérateurs. La régie va suivre la performance des opérateurs. Elle va suivre et défendre les intérêts de la population en matière d'accès à l'eau potable.

La régie a donc beaucoup de choses à faire et elle va préparer les dossiers, préparer les contrats des délégations des services. La régie va soumettre des contrats bien rédigés à





la signature de l'autorité provinciale. La régie est donc une pièce maîtresse dans l'amélioration des conditions du service public de l'eau dans la province.

Naturelcd: cette régie, ne vient-elle pas interférer dans les responsabilités de la Regideso, organe légalement reconnu pour la gestion du secteur ?

Jules: Dans la présentation des missions de la Regideso, vous n'avez pas entendu parler du maintien des ouvrages. La régie va s'assurer que les opérateurs à qui la République a confié la mission de donner de l'eau potable à la population, est bien faite. Donc c'est ça la mission de la régie. Elle n'est pas un opérateur comme la Regideso comme Jibu, Congo maji,... mais la régie c'est un service public de l'état, un service provincial.

Beaucoup de gens pensaient évidemment que la Regideso venait pour être opérateur... Mais non, parce que la loi sur l'eau n'a pas autorisé à la province de gérer les ouvrages. C'est donc ça entre autres la réforme qui est venue avec la loi.

Dans le temps, la Regideso en tant que service de l'état gérait les services publics de l'eau, ce qui fait que l'état devient juge et partie. Et quand il n'y a pas de performance, ou des incompétences constatées, personne ne sanctionne, tout simplement parce que l'état ne peut se sanctionner ni se contrôler lui-même ; et le législateur a fait que l'état puisse se libérer de cette tâche là, d'étendre le service public, de le confier à des opérateurs privés, qu'il va maintenant contrôler. En ce moment là, il peut sanctionner. Mais dans le temps avant 2015 que la loi n'était pas encore entrée en vigueur, Il était impossible de contrôler la performance de l'opérateur parce que l'état qui devait contrôler était lui-même opérateur. Donc aujourd'hui notre service (la régie) vient maintenant faire ce travail là au nom de l'État et emmener les gens à être performants.

67

Naturelcd: que sera le sort de Celui qui sera hors critérium ?

Jules: Celui qui ne sera pas performant, qui n'aura donc pas rempli le contrat de performance comme il se doit, alors que lui-même aura signé, la province le remplacera par un autre. Et ça, ça va emmener les opérateurs à être plus compétitifs et à faire un effort pour améliorer la qualité des services, parce que dans le problème de gouvernance dont on vous a parlé, il y a un problème de gouvernance sérieux.

Pourquoi, parce que quand quelqu'un vous dit qu'il n'a pas des recettes alors qu'il gère un réseau d'eau potable, des tels arguments ne passent pas. Alors tout ça, sont des choses qui intéressent la régie et qui vont pousser les gens à bien faire le travail au profit de la population.

Naturelcd: Monsieur Jules SIMPENZE Banga, je rappelle que vous êtes le coordonnateur provincial de la régie provinciale du service public de l'eau au Nord-Kivu, je vous remercie.

Jules : c'est moi qui vous remercie et vous exhorte à vulgariser les réformes qu'apportent cette loi auprès de la population à travers le secteur de l'eau.



Sans eau suffisante, potable ni permanente, la province du Nord-Kivu est l'une des plus moins desservies en cette denrée l'on estime à à peu près 33 % de desserte, et ce, malgré ses ressources en eau composées notamment des lacs, des rivières et une nappe phréatique bien adéquatement alimentée.

Ainsi donc, la mise en place de la régie provinciale du service public de l'eau et toutes les innovations qu'elle apporte, la libéralisation du secteur de l'eau, la mise sur pied du plan directeur de la desserte en eau à travers la province... vont-elles relever les défis d'accès à l'eau potable ? Il y a peut-être lieu d'espérer.



John Tsongo (RDC) ; INVITE DU JOUR : Directeur du projet Eau Goma-Ouest, Mr Julien LE-SOURD DIRECTEUR DU PROJET ; Naturel CD ; 27 janvier 2023.

Pour accéder à la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=9h7aR5zbiUU>

Pour accéder à l'article : <http://naturelcd.net/2023/01/28/goma-des-solutions-robustes-a-la-penurie-deau/>

68



Photo naturelc.net photo prise lors d'un entretien avec Julien LE-SAUT

Plus ou moins 400 000 personnes des quartiers ouest de Goma seront d'ici quelques 2026, desservies en eau potable. L'annonce a été faite ce jeudi 26 Janvier 2023 par le chef de projet « eau Goma-Ouest », Monsieur Julien LE-SAURT du comité international de la croix rouge CICR. Il a également été question de présenter auprès des partenaires du gouvernement provincial du Nord-Kivu, les acteurs d'investissement dans le secteur de l'eau, les cadres de la société civile et autres, le plan directeur de desserte en eau dans la ville de Goma et le territoire du Nyiragongo. Ce plan qui ambitionne donner des lignes directrices aux investisseurs dans le secteur de l'eau, attend d'ici 2040, remettre de l'ordre dans le secteur, avec l'appui justement du service public de l'eau en province du Nord-Kivu.

Ce plan directeur, soutiennent Julien LE-SAURT du CICR et Jules SIMPENZE Banga (coordonnateur provincial du service public de l'eau au Nord-Kivu), est << **un outil technique pertinent, qui permettra de guider tous ceux qui souhaiteraient investir dans le secteur de l'eau en province du Nord-Kivu** >>.



69

De ce fait, pour chercher à comprendre plus autour du plan directeur et du projet d'adduction « d'eau Goma-Ouest » nous nous sommes entretenus avec Julien LE-SAURT, chef du projet. Il a indiqué que le projet eau Goma-Ouest, tient compte des projections démographiques de la ville de Goma d'ici 2040.

Naturelcd : Bonjour Julien LE-SAURT. Vous êtes le chef de projet « Eau Goma-Ouest », qui ambitionne desservir les populations des quartiers ouest de Goma, que retenir de ce projet ?

Julien : Merci beaucoup. L'objet de notre réunion ici aujourd'hui, était de présenter aux différents partenaires techniques et aux autorités, un schéma directeur qui a été développé pour définir des orientations principales des infrastructures qu'il faudra réaliser pour améliorer la desserte en eau sur toute la ville à l'horizon 2040. Il était également question de leur présenter le projet « Eau Goma-Ouest ».



Naturelcd: C'est quoi exactement ce projet et il attend bénéficié à combien de gens ?

Julien : L'idée aujourd'hui, c'est le schéma directeur. Et ce schéma directeur bénéficie à lui-même à l'intégralité de la population de Goma, qui compte plus d'un million d'habitants. Ensuite, s'inscrivant dans cette logique du schéma directeur, le CICR s'inscrit plus particulièrement dans une logique d'un projet qu'on appelle « Eau Goma-Ouest »; qui lui, viserait 400 000 personnes des quartiers Kyeshero, Ndosho et Mugunga, qui ne renferment aucun ouvrage de desserte en eau.



70

Naturelcd: Pourquoi choisir seulement la partie Goma-Ouest au détriment d'autres entités du centre, Est, Nord et/ou Sud de la ville ?

Julien: Aujourd'hui, c'est principalement la partie Ouest qui nous intéresse, parce que c'est une partie qui ne renferme même pas de système d'eau. Et c'est d'ailleurs ce qui est présenté dans le schéma directeur. Il renferme des améliorations quant aux investissements à faire sur la partie centrale de Goma, et sur d'autres quartiers etc. Mais nous, on s'est concentré sur la partie Ouest, parce qu'aujourd'hui les quartiers Ouest comme je vous l'ai dit, n'ont même pas de système d'eau. Et la desserte en eau en ce lieu, dépend des vendeurs d'eau via des camions, des vélos, etc..

Naturelcd : Aujourd'hui c'est Goma qui est ciblé par le projet ! Y-aura-t-il une autre étape pour Beni, Butembo et d'autres cités de la province ?

Julien: Déjà Nyiragongo fait partie de l'agglomération Gomatracienne et donc ça c'est déjà inclu dans le plan directeur. Et justement ce plan détermine l'amorce de différentes étapes de réalisation de ces infrastructures. Et aujourd'hui nous sommes en train de travailler avec différents partenaires qui essaient de mobiliser le financement. Et donc, on est en discussion avec notamment la banque mondiale et la coopération suisse, qui a déjà commencé à s'investir sur le projet. Sur d'autres zones, il faudra travailler suffisamment sur ça, pour mobiliser les financements.



Mais aujourd'hui, nous, on n'en est pas là. On est en train de se concentrer sur un projet, que ce soit le CICR et d'autres partenaires, pour mobiliser les financements et réaliser ces travaux.

Pour ce qui est ensuite d'autres villes du Nord-Kivu, il y aura d'autres projets etc, Ça sort un tout peu du cadre du projet.

Naturelcd: Le CICR, va-t-il faire quelque chose à ce niveau ?

Julien : Le CICR a des projets dans ces différentes villes de la RDC, notamment à Beni, où on a signé un partenariat avec la Regideso pour la réhabilitation d'autres systèmes d'eau. On a travaillé aussi à Bunia, à Bukavu, etc...



71

Naturelcd : Quelle est la plus value que le plan directeur vient apporter dans le système de desserte en eau potable dans la province ?

Julien : Effectivement ! Le chemin directeur sert d'après tout, à coordonner et guider les différents intervenants, pour éviter qu'il y ait un désordre, un système d'initiatives désorganisées. Ça sert à optimiser les investissements. Ce schéma directeur préconise un élan de plus de 150 millions de dollars de financement à faire sur l'ensemble de la ville. Ce sont bien-sûr des fonds difficile à mobiliser, mais le schéma directeur présente une vision claire de là où on veut aller.

L'idée du schéma directeur est donc d'avoir une vision globale qui soit claire et ensuite, différents acteurs pourront chacun développer une idée pour réussir.

Naturelcd : 2040, c'est quand-même un peu ambitieux ! N'est-il pas utopique, ce plan ?

Julien : Si on n'a pas d'ambition, on n'ira nulle part ! Et puis, avec le projet « Eau Goma-Ouest » par exemple, la mise en œuvre est prévue pour les années qui viennent, ça veut dire à l'horizon 2026-2027. Donc, des infrastructures nécessaires seront réalisées là, et 2040, c'est à l'horizon de planification pour donner des grandes orientations pour la ville, en tenant également compte de la croissance démographique.

Naturelcd : après l'implantation des infrastructures de distribution d'eau, à quoi ressemblera la maintenance ?



Julien : Il y a déjà une réforme dans le secteur de l'eau. Et il y aura effectivement des partenaires qui vont être choisis, selon les différentes modalités, mais d'après tout, ce sont des choses qui restent encore à étudier. Il pourra t-y avoir des entreprises qui pourront être emmenées à gérer les ouvrages de desserte en eau dans différentes parties de la ville. Côté Ouest, la Regideso est déjà présente, il y a la société Ime Jibu qui est là aussi.

L'intérêt est que l'on ait déjà un système viable de desserte en eau et qui fera à ce que le prix de l'eau soit abordable par la population, et qu'il permette de couvrir aussi les frais d'exploitation.

Naturelcd : avez-vous un dernier message à lancer à l'endroit de la population bénéficiaire de ce projet d'adduction d'eau et du plan directeur aujourd'hui mis en route ?

Julien : Toutes les parties prenantes : que ce soient les autorités, les investisseurs, la population, ... tout le monde a une responsabilité dans la maintenance. Il doit donc t-y avoir un effort de tout le monde, et les consommateurs doivent aussi contribuer à l'amélioration et à la maintenance du système.



Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

Naturelcd : Julien LE-SAURT, vous êtes le coordonnateur du projet « Eau Goma-Ouest », au sein du comité international de la croix rouge CICR, merci beaucoup !
Julien : merci.

Le secteur de l'eau en province du Nord-Kivu, est l'un des domaines présentant d'énormes lacunes, en dépit de la disponibilité suffisante en province des ressources en eau : je cite les lacs, les rivières et une nappe phréatique riche.

Conséquences, seuls 35 % de la population accèdent à l'eau potable et 65 autres vivent Sans cette denrée, ce qui les expose à des maladies hydriques et autres formes de retombées néfastes, liées au manque ou au déficit hydrique. Les récentes innovations dans le secteur, pourront peut-être espérons-le, conduire à relever les défis du secteur.

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; RDC : des femmes du Sud-Kivu, formées à la fabrication de charbon écologique ; Afrik21 ; 27 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/rdc-des-femmes-du-sud-kivu-formees-a-la-fabrication-de-charbon-ecologique/>



73

L'Agence pour la promotion et la valorisation du tourisme (Aprovatour), a organisé une formation sur la fabrication de braises écologiques avec des résidus végétaux séchés pour les femmes autochtones vivant autour et dans le parc national de Kahuzi-Biega (PNKB) dans la Province du Sud-Kivu à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). L'objectif de cette formation qui s'est tenue du 2 au 7 mars 2020, était de lutter contre la déforestation au sein de ce parc, dont les riveraines sont accusées de détruire l'écosystème à la recherche du bois de chauffe et autres.

« Or végétal », c'est la nouvelle appellation donnée aux résidus séchés de plantes (gousses d'arachides séchées, feuilles de maïs, et autres feuilles mortes), par les femmes pygmées et autres autochtones de la province du Sud-Kivu à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Le nom « or végétal » part du fait que les résidus végétaux sont utilisés comme matière première pour la fabrication des braises écologiques. Un savoir-faire auquel a été initiée, une vingtaine de femmes, issues de





différents villages dont Buyungule, Kafulumaye et deux autres situés dans le parc national de Kahuzi-Biega (PNKB).

La formation, qui a duré une semaine (du 2 au 7 mars 2020), s'est déroulée en deux parties, une théorique et l'autre pratique. Il s'est agi notamment de la méthodologie de fabrication du charbon, ainsi que des briquettes ou pavés écologiques. Ces briquettes peuvent être utilisées pour la construction des cuisines modernes et autre édifices. La formation a été dispensée par l'Agence pour la promotion et la valorisation du tourisme (Aprovatour), partenaire du PNKB. Basée à Bukavu dans la province du Sud-Kivu à l'Est du pays, l'agence œuvre pour la promotion du tourisme durable (écotourisme) et la sauvegarde de l'environnement en RDC.

« C'est suite à la déforestation et la carbonisation de certaines parties du PNKB par les populations autochtones voisines de ce parc, que les animaux et la grande partie de l'écosystème de ce beau patrimoine mondial est en danger. C'est le pourquoi nous avons organisé une telle activité pour sauver un tant soit peu la biodiversité du PNKB », explique Bernadette Atosha Byemba, enseignante et chercheuse à l'Institut supérieur pédagogique de Bukavu (ISP-Bukavu), et coordinatrice d'Aprovatour.

Par cette formation, Aprovatour veut également améliorer l'intégration des femmes et des jeunes filles dans le domaine de l'écotourisme. Un secteur qui demeure dominé par les hommes en RDC.

74



Eric Ojo (Nigeria) ; New empowerment initiative trains African scientists ; African Examiner ; 27th January 2023.

To access this article : <https://www.africanexaminer.com/new-empowerment-initiative-trains-african-scientists/>





(AFRICAN EXAMINER) – No fewer than 11 doctorate-level scientists from Africa are currently being trained on cutting-edge technology to adapt agriculture to climate change.

Climate change is making it harder to grow enough nutritious food, but this first-of-its-kind course is aimed at harnessing a result-oriented breeding tool to adapt agriculture to new threats.

The training which is facilitated by the African Plant Breeding Academy, a programme for top plant breeders to upgrade their skills in advanced crop breeding, will teach the trainees how to use Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats (CRISPR), a tool that allows scientists to make precise and specific changes to DNA sequences in living organisms, including crops.

The technology will also help plant scientists to quickly develop crop varieties adapted to the changing climate, and to boost their nutritional content for important vitamins and minerals like Zinc, Iron and Vitamin A, all of which are critical for human health and development.

As an initiative of the African Orphan Crops Consortium (AOCC), the University of California of Davis organised the six-week training programme, partnering with UC Berkeley's Innovative Genome Institute (IGI) and the International Institute for Tropical Agriculture (IITA) which is hosted in Nairobi, Kenya by the Center for International Forestry Research and the World Agroforestry (CIFOR-ICRAF) and the International Livestock Research Institute (ILRI).



Additional partners include, African Union Development Agency – New Partnership for African Development (AUDA-NEPAD), Morrison and Foerster, Bayer, Syngenta, UM6P Ventures, and the Foundation for Food and Agricultural Research (FFAR).

Meanwhile, the 11 doctorate scientists drawn from seven countries are participating in this first cohort, from a highly competitive applicant pool of 57. The scientists work at institutions that are already undertaking research in gene editing in crop plants or have committed to doing so upon their employee's graduation from the course.

While applauding the programme, the Director of the Seed Biotechnology Center at UC Davis and Scientific Director of the AOCC, Dr Allen Van Deynze said: "We are honoured to be working with the top institutions in the world in this Academy that will enable Africans to drive innovation critical to improving African crops to eliminate stunting due to malnutrition".

In her remarks, Dr Rita Mumm who oversees Capacity Building and Mobilisation at the AOCC and directs the African Plant Breeding Academy, noted that the training is the first of its kind to impart knowledge, skills and tools to accomplish gene editing in crop plants to national program scientists in Africa.

Speaking in the same vein, AOCC founder, Dr Howard-Yana Shapiro said the gene-editing toolkit training is a momentous occasion that should be celebrated given the scale of the problem that CRISPR is expected to address.

"CRISPR is a key strategy towards improving food nutrition in Africa and the trainees from this programme will be the change agents that will make the impossible happen especially with the kind of pan-African collaboration we have witnessed today", he stressed.

Also in his remarks, a representative of the African Union Development Agency – New Partnership for African Development (AUDA-NEPAD), Dr Silas Obukosia harped on the organisation's support for gene editing as one of the key innovations that will transform the continent.

"Gene-edited crops and their products that are equivalent to conventionally bred crops should be regulated under the conventional seed laws.

"Gene editing makes specific, targeted changes to the DNA of an organism and can be programmed to produce products equivalent to those developed through conventional breeding. In contrast, techniques used to develop GMOs often involve introducing genetic material from distantly related organisms to develop traits of economic importance", he further explained.

The programme supports the United Nations' Sustainable Development Goal 2 (SDG2), which aims to end hunger, achieve food security and improve nutrition as well as promote sustainable agriculture by 2030.



The Interim Director General of World Agroforestry, Dr Ravi said it is a step in the right direction, adding that, “addressing nutrition by improving local skillsets through such a programme is key to improving food security on the continent and an important contribution to a productive and sustainable transformation of African agriculture”.



Eric Ojo (Nigeria) ; AfDB partners IFAD on new agric investment initiative for Africa ; African Examiner ; 29th January 2023.

To access this article : <https://www.africanexaminer.com/afdb-partners-ifad-on-new-agric-investment-initiative-for-africa/>



77

(AFRICAN EXAMINER) – African Development Bank (AfDB) Group and the International Fund for Agricultural Development (IFAD), have sealed a new deal to ramp up agricultural investments in African countries.

Dubbed, “Mission 1 for 200”, the new initiative aims to increase funding to the agriculture and food sectors in the continent.

The initiative, which was jointly launched by both organisations during the Africa Food Summit in Dakar, will help 40 million African farmers to double their productivity and produce 100 million metric tons of food for 200 million people.

Mission 1 for 200 will build resilience by helping food systems and farmers adapt to climate change and reducing agriculture’s environmental impact and emissions. It will double agricultural productivity through the use of state-of-the-art, climate-smart technology and advice.

In addition, the initiative will work towards bringing greater investment to fragile regions that are disproportionately impacted by climate change and often deemed “too risky”.





To achieve these goals, Mission 1 for 200 will leverage the private sector, de-risk and unlock more private investment to promote enhanced and climate adapted production as well as value-addition.

The initiative will equally work to build the enabling and policy environment for food systems and provide delivery models that analyse supply chain structures for providing services that improve the productivity and profitability of smallholder farmers.

President of AfDB Group, Dr. Akinwumi Adesina and IFAD president, Dr Alvaro Lario signed a letter of intent cementing their partnership on the sidelines of Africa Food Summit on 'Food Sovereignty and Resilience'.

The summit, which was rounded off on Friday, is co-hosted by the Government of Senegal and the AfDB Group. It brought together African heads of state, ministers of agriculture, ministers of finance, central bank governors, private sector operators, farmer organisations and development partners, the summit is mobilising high-level political will and financial resources for food and agriculture delivery compacts.

Dr. Adesina said right from the start the summit, it had seen a strong commitment to addressing the need for additional funding in the agriculture sector of African countries. He noted that Mission 1 for 200 would provide a strong support and financing mechanism for African governments.

78

“This landmark initiative will foster innovative agricultural ventures to boost food production, enhance efficiency within a framework of enhanced market dynamics and sustainable food systems, spur policy changes, and tap into co-financing opportunities through collaboration with other development partners, drawing on the expertise of both institutions”, he added.

Similarly, IFAD president Lario observed that only investments in agriculture that supported small-scale farmers would get Africa out of a “worrying downward spiral of crisis after crisis”.

“Strategic investments will boost agricultural productivity, they will build food sovereignty and they will pave the way for a more equitable distribution and access to food, bringing opportunities for all”, he further explained.

By leveraging the investments by both IFAD and the AfDB Group, Mission 1 for 200 will mobilise additional financing from innovative and non-traditional donor sources as well as private sector investors.

Moreover, the initiative will build on the momentum around climate adaptation and mitigation to approach green funds and climate funds as a long-term supportive solution.

Mission 1 for 200 welcomes the participation and contribution of other development partners.



Le Papyrus

Edem Dadzie (Togo) ; Lutte contre la faim : L'autosuffisance alimentaire est un impératif ; Le Papyrus ; 29 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://lepapyrus.info/lutte-contre-la-faim-lautosuffisance-alimentaire-est-un-imperatif/>



79

Pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire et lutter efficacement contre la faim, les pays africains dont le Togo doivent développer leur agriculture. C'est cela que les dirigeants de notre pays ont compris en initiant le Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT).

Les Africains ont été choqués de constater que lorsque la guerre russo-ukrainienne a commencé en 2022, et qu'il y avait une importante tension sur les produits de première nécessité dont le blé, les dirigeants du continent avec en tête le président en exercice de l'Union africaine, le président de la République du Sénégal Macky Sall, sont tout simplement allés se plaindre chez Vladimir Poutine, un peu comme des enfants qui viennent pleurnicher auprès de leur père.

Aujourd'hui, il est vrai que les économies sont globalisées, et qu'avec cette mondialisation, les pays sont interdépendants. Mais, 60 ans après les indépendances, peut-on concevoir que tout un continent puisse aller quémander l'envoi de nourriture pour ses fils et filles ? Où est partie la fierté africaine ? Les pays asiatiques qui souffraient de famines dans les années 60, 70 et même 80 ont eu besoin de combien de temps pour devenir autosuffisant ?

Lors d'un sommet organisé il y a quelques jours à Dakar et qui portait justement sur l'alimentation, il est surprenant d'entendre le président Macky Sall affirmer que l'Afrique

héberge 60% des terres arables non exploitées du monde, et que le continent peut nourrir la planète. Alors, qu'est-ce qui n'a pas marché jusqu'alors ? Pourquoi l'agriculture africaine peine-t-elle à s'imposer sur le marché continental et international ?

Selon le président Macky Sall, il faudrait consacrer au moins 10% des budgets nationaux au secteur agricole de nos pays. Cela veut dire que jusqu'alors, il se pose un problème de financement de l'agriculture. La mécanisation de l'agriculture est un passage obligé. Malgré les efforts qui sont faits ici et là, il semble que cela n'est pas suffisant. Au Togo, le président de la République Faure Gnassingbé et son gouvernement affichent clairement leurs ambitions.

Le chef de l'État a initié en ce début d'année 2023, le Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT). Le FoPAT qui se tiendra dans les cinq régions économiques du pays, est un cadre d'échanges, d'écoute et de partage d'expériences pour une gestion inclusive du secteur agricole.

« Nous devons nous nourrir nous-mêmes, vivre de nos activités agricoles, subvenir à nos propres besoins et ceux de nos familles pour mieux investir dans le développement économique du pays », a déclaré Faure Gnassingbé le samedi 28 janvier 2023 à Tsévié (une ville située à une trentaine de kilomètres de Lomé la capitale togolaise), lors du FoPAT de la région Maritime.

80

Afrik 21

Boris Ngounou (Cameroun) ; Ghana : Accra reçoit 4,8M\$ pour la réduction des émissions de CO2 via REDD+ ; Afrik21 ; 31 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/ghana-accra-recoit-4-8m-pour-la-reduction-des-emissions-de-co2-via-redd/>



Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) verse au Ghana 4,8 millions dollars pour avoir réduit de 972 000 de tonnes, les émissions de carbone





sur la période allant de juin à décembre 2019. Le pays d'Afrique de l'Ouest est le deuxième pays africain après le Mozambique à bénéficier d'un fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, communément appelé REDD+.

Le Ghana devient le deuxième pays d'Afrique après le Mozambique à recevoir des paiements d'un fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, connu sous le nom de REDD+. L'annonce a été faite par la Banque mondiale le 24 janvier 2023.

L'institution de Breton Wood indique que son programme Forest Carbon Partnership Facility (FCPF) a versé au Ghana 4 862 280 de dollars pour avoir réduit 972 456 tonnes d'émissions de carbone pour la première période de surveillance du programme, allant de juin à décembre 2019. *« Ce paiement est le premier de quatre dans le cadre de l'accord de paiement des réductions d'émissions (ERPA) du pays avec la Banque mondiale pour démontrer le potentiel d'optimisation des paiements basés sur les résultats pour les crédits carbone »*, affirme Pierre Laporte, le directeur de la Banque mondiale pour le Ghana, le Liberia et la Sierra. Leone.

Le responsable indique par ailleurs que le Ghana est éligible pour recevoir jusqu'à 50 millions de dollars pour 10 millions de tonnes d'émissions de CO2 réduites d'ici la fin de 2024.

81

Le cacao, moteur de la déforestation

Le FCPF est un partenariat mondial de gouvernements, d'entreprises, de la société civile et d'organisations de peuples autochtones axé sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier dans les pays en développement.

Les actions du FCPF se situent dans une étendue de six millions d'hectares de la forêt guinéenne d'Afrique de l'Ouest, où la biodiversité et les forêts sont sous la pression de la culture du cacao et de la récolte non durable, ainsi que de l'exploitation minière à petite échelle. Le Ghana est l'un des 15 pays qui ont signé des ERPA avec la Banque mondiale.

Cependant, le Ghana est le deuxième plus grand producteur mondial de cacao, avec 1,4 million de tonnes pour l'année cacaoyère 2020/2021. Une culture présentée comme l'un des principaux moteurs de son économie, mais aussi l'une des principales causes de déforestation dans les régions du sud-est et de l'ouest du pays. Ainsi la participation du pays d'Afrique de l'Ouest au FCPF encourage les cacao-culteurs à pratiquer les techniques d'agroforesterie et de gestion durable des forêts.



Tatiana Melledje (Cameroun) ; Crise du Lac Tchad. L'urgence de sauver 11 millions de personnes ; News du Camer ; 31 janvier 2023.

Pour accéder à l'article : <https://www.newsducamer.com/crise-du-lac-tchad-lurgence-de-sauver-11-milions-de-personnes/>



Le Comité international de la Croix-Rouge appelle à des efforts urgents pour venir en aide à ces civils exposés à l'insécurité.

Après plus d'une décennie, le conflit dans le bassin du lac Tchad se prolonge et son coût pour les personnes prises au piège ne cesse d'augmenter. L'alerte est du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). L'organisation souligne que la violence à l'encontre de la population civile demeure à un niveau extrêmement préoccupant, forçant plus de 11 millions de personnes à lutter chaque jour pour leur survie. Ce sont au total, 11,3 millions de personnes qui ont besoin d'aide pour survivre dans le bassin du lac Tchad, souligne le CICR. Au moins 3 millions de ces personnes sont déplacées selon des sources officielles, forcées de fuir leur foyer en raison de la violence. Prenant la parole, lors de la troisième conférence de la région du lac Tchad, tenue à Niamey le 24 janvier, dernier le Comité international de la Croix-Rouge a appelé à des efforts urgents pour assurer une protection efficace des millions de civils pris dans la violence.

« Malgré les efforts déployés par les acteurs étatiques, humanitaires et du développement, la situation dans la région du lac Tchad reste alarmante. Des millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer. Des milliers de familles vivent dans des conditions



extrêmement précaires, sans accès approprié à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation », a indiqué le vice-président du CICR, Gilles Carbonnier.

Le CICR encourage les États à ratifier la Convention de Kampala et à adopter des mécanismes nationaux pour son application. Il s'agit d'une convention qui garantit la protection et la sécurité des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Elle fournit également aux gouvernements un cadre pour répondre aux crises liées aux déplacements forcés. La majorité des États africains l'ont ratifiée, mais des actions sont nécessaires pour intégrer les dispositions de la Convention de Kampala dans les cadres juridiques nationaux, d'une part, et assurer leur mise en œuvre concrète d'autre part.

Le CICR dit avoir enregistré plus de 26 180 cas de disparitions dans les quatre pays du bassin du lac Tchad. Cameroun, Tchad, Niger et Nigeria. Près de 15 000 d'entre eux étaient mineurs au moment de leur disparition. La situation des enfants est particulièrement préoccupante. « Nous privilégions le respect du droit international humanitaire ainsi qu'une action humanitaire neutre, impartiale et indépendante pour protéger et aider les personnes dans le besoin dans tout le bassin du lac Tchad. Si nous voulons répondre aux besoins humanitaires croissants et obtenir de meilleurs résultats avec et pour les populations touchées par un conflit prolongé, des partenariats innovants font également partie de la solution », a déclaré Gilles Carbonnier.

Pour une gestion durable du conflit, le CICR recommande une meilleure complémentarité et plus d'agilité de la part des acteurs travaillant dans la région. Cette approche rassemble tous les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans la région ainsi que leurs partenaires gouvernementaux, du développement et autres organisations humanitaires pour trouver des solutions durables à la crise.

